



DESSINE-MOI COLOMBES

p. 24

Aménagement, habitat, déplacement et développement durable...
La ville a engagé une réflexion sur l'avenir de son territoire.

PLU
Plan Local
d'Urbanisme
Colombes



SÉCURITÉ

Le maintien de la
vidéo-surveillance p. 20



ACTUALITÉ

Un nouvel élan
pour la jeunesse p. 10



PORTRAIT

Jordan Kpata
Le calme athlétique p. 35

UN PROJET DE VILLE durable



Chers concitoyens,

La ville durable est une ville qui a un projet conforme aux propositions adoptées lors de la conférence de Rio de 1992 sous le nom « d'Agenda pour le XXI^e siècle ». Quelques idées fortes furent mises en avant à l'époque :

- Valorisation d'une démocratie participative qui ne soit pas réduite à de la simple communication.
- Importance de la gestion de l'eau et des espaces naturels.
- Droit pour tous à la qualité du cadre de vie urbain qui comprend aussi la vie culturelle, cette qualité de vie devant être pensée comme un bien public local.
- L'urgence est de stopper la « non-durabilité » de certaines pratiques de construction.

C'est dans ce cadre que notre majorité a décidé de mettre en œuvre son Plan Local de l'Urbanisme (PLU). Ce document stratégique s'appuiera sur le plan de déplacement de Colombes (PDC) et notre Programme Local de l'Habitat (PLH) que nous allons produire dans le même temps. Ces documents, comme notre Agenda 21 local, seront élaborés dans la concertation constante avec les habitants.

L'année 2010 sera donc l'année du changement visible pour notre ville. À travers notre PLU, mais aussi avec la mise en œuvre de notre Agenda 21, nous allons faire de Colombes une ville durable.

Colombes sera plus solidaire en construisant des logements diversifiés prenant en compte les parcours résidentiels, le besoin de logements locatifs sociaux et l'accueil de nouveaux arrivants. Nous allons imposer 20 % de logements conventionnés dans tout programme de construction neuf et avant la fin de l'année Colombes aura enfin une grille « transparente » d'attribution de logements. Parallèlement, nous interviendrons dans les quartiers prioritaires, aux Grèves, sur le boulevard Charles-de-Gaulles, à l'Île Marante, aux Fossés-Jean, en termes de logements, mais aussi en termes de services publics, de commerces et d'équipements de proximité.

Colombes sera plus dynamique en confortant le tissu économique existant et en encourageant l'installation d'emplois et d'activités dans des secteurs d'avenir.

Colombes fera la part belle aux transports collectifs avec l'arrivée du T2 en 2011 et à terme du T1, en cœur de ville, avec une meilleure desserte de bus, mais aussi en développant les modes de transports alternatifs et doux. Il sera aussi question d'un meilleur partage de la voirie et d'une réforme de notre stationnement.

Colombes sera, enfin, une ville écologique qui prépare le cadre de vie harmonieux des générations futures et ce, par le biais d'un plan Climat, de l'introduction systématique des normes environnementales dans toutes nos constructions, par la mise en œuvre de notre éco-quartier de la ZAC de la Marine, par la protection et le développement de nos espaces verts contribuant ainsi au maintien de la bio-diversité.

La tâche est ample, mais à travers ces outils de planification, nous allons pouvoir construire la ville solidaire, écologique, démocratique qui est notre horizon pour la mandature.

Philippe SARRE
Maire de Colombes

Courrier des lecteurs

**Quelque chose à dire ? À partager ? À propos du journal municipal ?
Du site web de la ville ? Ou plus généralement sur l'actualité de la ville ?
Nous publierons chaque mois dans nos colonnes un extrait de vos réactions.**

UN CALENDRIER QUI PIOCHE...

J'ai été très intéressé par l'article sur les travaux à venir. Dommage que des dates ne soient pas affichées pour les travaux d'aménagement des rues (amélioration de l'éclairage, enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, etc.). L'amélioration de l'éclairage de la rue Paul Claudel, par exemple, intéresse beaucoup de personnes, puisqu'il fait chaque année très sombre en hiver à la sortie de l'école Léon Bourgeois B.

Philippe Denis

Il est très difficile voire impossible pour la rédaction de vous communiquer un calendrier précis des travaux de voirie engagés sur le mois. Ces chantiers sont en effet tributaires du planning des entreprises concessionnaires (EDF, France-Télécom, Eau et Force...). Ces sociétés peuvent jusqu'au dernier moment modifier les dates de leurs interventions. Il en va de même pour la durée des chantiers. Les périodes de travaux sont donc publiées à titre indicatif.

ÉCRIVEZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante :

mosaïque@mairie-colombes.fr

Ou par courrier :

Mosaïque – Courrier des lecteurs

Hôtel de ville – Place de la République

92701 Colombes Cedex

Conditions de parution :

Tous les courriers sont lus avant parution.

Les responsables de l'édition du magazine

municipal sont seuls juges du caractère

publiable des textes proposés en courrier

des lecteurs. Nous rappelons à nos lecteurs

quelques règles essentielles de l'édition :

bas les masques. Nous n'acceptons pas les

textes anonymes. Soyez bref ! Nous recevons

de nombreux courriers et ne pouvons insérer

des ensembles de plusieurs pages.

Votre avis nous intéresse : Faites-nous part de vos commentaires et réactions concernant le journal municipal d'information sur le site Internet de la ville www.colombes.fr (rubrique contact).

FÊTES DE FAMILLE

[...] La ville met-elle à la disposition des particuliers des salles des fêtes pour la réception d'un mariage ou de tout autre événement familial.

Dans ce cas, quelles sont les conditions à remplir et quelles sont les modalités de location ?

Bastien Mouloungui

La ville de Colombes ne met malheureusement pas à ce jour à disposition des usagers de salles dédiées aux réceptions de mariages, anniversaires et autres célébrations. La municipalité a cependant engagé une réflexion sur le sujet et étudie l'éventualité de la création de ce type de lieu sur le terrain de l'Île-Marante. À suivre.

TOUS PRÉCAIRES !

Les parents ne seront donc jamais tranquilles ! De nombreux enfants handicapés ont encore fait leur rentrée sans AVS (Auxiliaires de Vie Scolaires), ce qui rend les choses très difficiles pour les écoles et les familles. Ce qui est en cause ? Le recrutement. Parce que les personnes placées prioritairement sur ce dispositif sont des personnes sans ressources financières (bénéficiaires des minima sociaux), ce qui en soi est généreux mais qui dans les faits rend nos enfants otages du système. N'oublions pas que ces contrats d'AVS sont des contrats précaires sur 20h ! C'est renvoyer ces personnes vers une autre précarité. [...] Cela signifie que nos enfants n'ont pas forcément droit à des personnes ayant l'habitude des enfants [...] et se positionnant de manière stable sur ces postes. [...] Quand, pourrons-nous, parents d'enfants handicapés, enfin vivre une rentrée scolaire tranquille ?

Nathalie Gerrier

Ces moyens, aussi bien financiers qu'humains, dépendent de l'État. Comme dans d'autres domaines ces dernières années, les crédits alloués sont en baisse. Une situation que la ville déplore bien entendu.

MOSAÏQUE MÈNE L'ENQUÊTE

Un an après le lancement de la nouvelle formule de votre journal municipal, il est temps d'en faire un premier bilan. Vous pouvez nous aider à mieux connaître vos attentes. Un questionnaire est disponible sur le site de la ville www.colombes.fr. Merci d'avance de votre participation.

Une grippe sous condition

« Atchoum ! » Non, non ne partez pas ! C'est mon chat qui a éternué. Et lui, apparemment il ne pourrait pas l'attraper cette fameuse grippe H1N1 (en matière de grippe, je préfère utiliser le conditionnel... C'est plus prudent) Alors, n'ayez aucune crainte, vous ne risquez rien à lire cette modeste chronique.

C'est fou quand même cette pandémie ! On en parle depuis 6 mois déjà, et on a l'impression de ne pas en savoir beaucoup plus qu'au premier jour. Ce n'est pas faute d'avoir des informations pourtant. Nos journaux (papier, télé, radio...) nous abreuvant d'informations et d'avis d'un tas de spécialistes dont la première des spécialités semble être de se contredire les uns les autres. Excès de précaution par ici, fort danger potentiel, là... Mon chat regarde ces interventions un peu comme il regarde les matchs de tennis : un coup à gauche, un coup à droite, un coup à gauche... Lui qui ne risque rien (sauf un torticolis) ça le fait bien marrer d'ailleurs. Nous, un peu moins. Pour la synthèse de tout ceci il faudra sans doute que l'on attende la fin de l'histoire... que l'on espère prochaine et heureuse.

En France, nous avons décidé d'appliquer le principe de précaution, ce qui est une bonne précaution si l'on veut éviter une catastrophe potentielle. Pas de conditionnel, ici. De l'impératif ! Nous sommes donc partis pour vacciner l'ensemble de la population (enfin ceux qui le voudront bien...) d'ici janvier. Sauf que... la moitié des médecins (qui sont quand même censés savoir de quoi ils parlent) ne compteraient pas se vacciner (d'après un sondage Ifop, je préfère donc, là aussi, user du conditionnel). Alors on fait quoi nous ? On suit la moitié qui veut ? Ou la moitié qui veut pas ? D'un côté, on a le risque d'une maladie dont on ne connaît pas très précisément les risques, en particulier le taux de mortalité. De l'autre, un vaccin qui, selon certains, n'aurait pas été testé dans les meilleures conditions (notez, la aussi, l'usage prudent du conditionnel). Sans rire, au bout du compte, l'impératif français se conjugue au conditionnel.

Ah, le conditionnel, quelle belle invention ! Sans lui, cette chronique n'aurait pas pu voir le jour (même mon chat refuse de s'engager dans un chemin ou dans l'autre). Il permet aussi bien de rassurer (« Il se pourrait bien que l'on exagère les effets de cette grippe, somme toute bénigne ») que d'inquiéter (« Cette pandémie pourrait avoir des effets pires que la grippe espagnole »). Nous, on, est au milieu, on se couche rassuré... on se lève inquiet. Comment dit-on déjà ? Ah oui, « avoir le c... entre deux chaises ». Ce qui est loin d'être la position la plus confortable. Pour les chats, comme pour nous pauvres humains, en butte aux affres d'un doute qui laisse, au bout du compte, un arrière-goût désagréable.



SOMMAIRE

Dossier

Dessine-moi Colombes

24 Que va devenir Colombes dans les quinze années à venir ? C'est la question qui est au cœur de la réflexion du futur Plan local d'urbanisme de Colombes.



Bilan

Vidéosurveillance le choix du maintien

20 Après réception de l'audit réalisé sur son dispositif, la ville a fait le choix de maintenir et de moderniser son parc de vidéo-protection.



Portrait

Jordan Kpata

35 Formé au LSOC de Colombes, Jordan Kpata, est, à 15 ans, un grand espoir de la gymnastique française, qui vit sa passion sans aucune pression.

La photo du mois

7 Le cri fatal ! Coup de projecteur sur le vainqueur du concours photo organisé par le musée d'Art et d'Histoire.

30 jours à Colombes

8 Les événements du mois de septembre, des premiers matches du Racing Metro 92 à l'ouverture de saison de l'Avant-Seine.

Actualités

10 Un nouvel élan pour la jeunesse. La municipalité entend redéfinir sa politique en direction des jeunes, particulièrement les 16-25 ans.

11 Colombes lance ses premiers bilans participatifs. Dès ce mois d'octobre, la ville organise une série de débats citoyens, sur l'action municipale.

12 Forum des associations. La foule était au rendez-vous de cet événement qui a rassemblé plus de 200 associations. Pandémie de la grippe A. Le Tapis Rouge est réquisitionné comme centre de vaccination.

13 Tramway T1 : La ville a validé le parcours du futur tramway T1, qui devrait rejoindre le centre-ville.

15 Pietragalla, la chorégraphe, a choisi l'Avant-Seine comme lieu de « résidence artistique » pour sa nouvelle création.

Zoom

16 Yves-du-Manoir, un site d'avenir. D'ici trois ans, le site Yves-du-Manoir changera de visage. Les contours du projet d'aménagement, incluant l'arrivée du handball, vont se dessiner cette année.

Travaux

18 Le point sur l'avancée des chantiers à Colombes. Gare SNCF, salle pieds-poings, espace ludique à Caillebotte, en direct du T2...

Tribunes

30 La parole aux différents groupes politiques du conseil municipal.

Sortir à Colombes

32 L'agenda culturel et de loisirs de la ville de Colombes.

En direct du passé

36 Pierre de Salabert, pédagogue novateur est le créateur et animateur du jardin botanique scolaire, l'actuel Centre Nature.

Infos pratiques

37 Numéros utiles. Contactez vos élus, renseignez-vous sur les services de la ville.

Carnet

38 L'état civil et le top des prénoms.

MOSAÏQUE

L'éco-journal de Colombes

Impression sur papier recyclé.

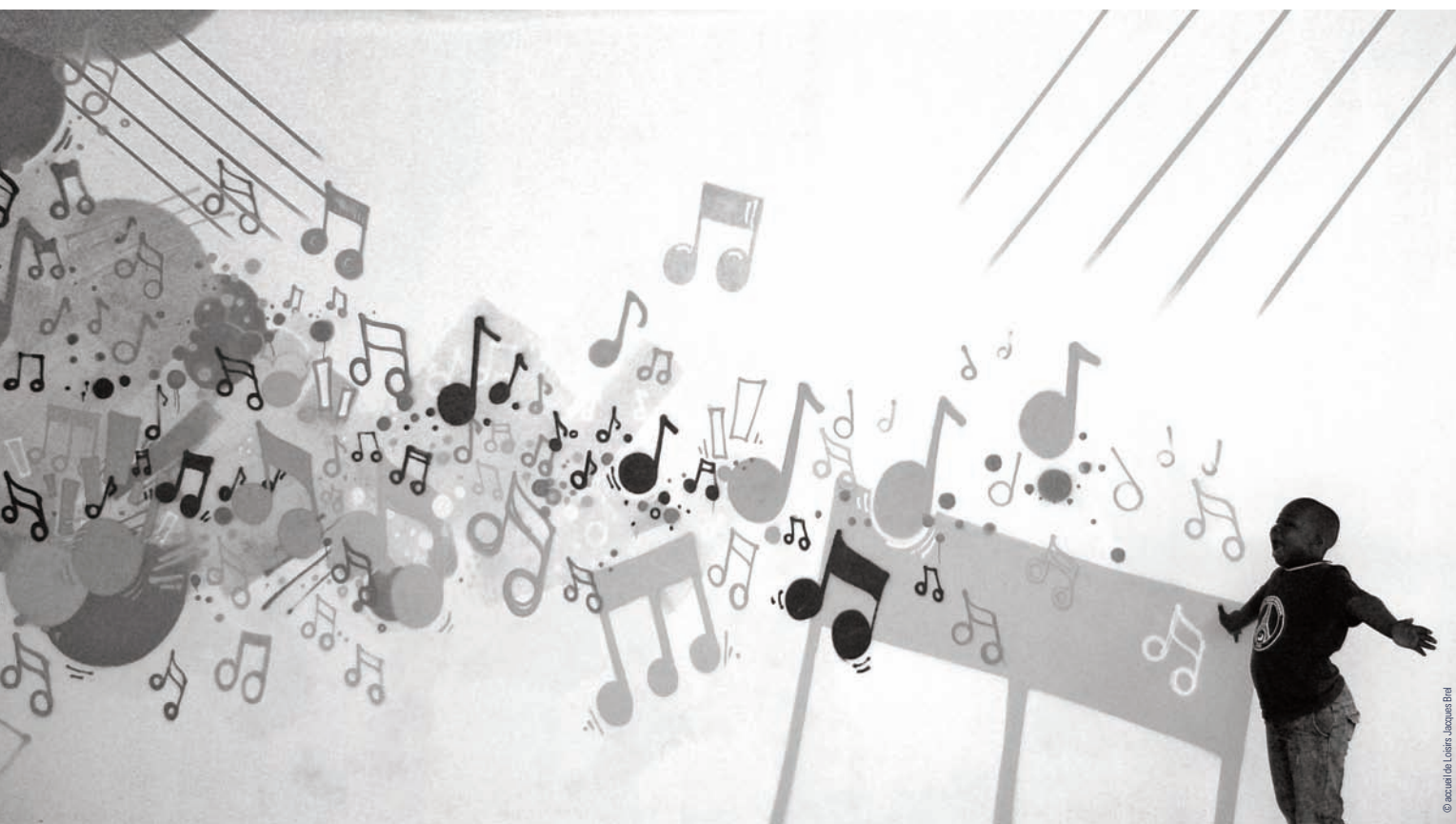


Hôtel de Ville : 01 47 60 80 00
Direction de la communication : 01 47 60 80 06
Directeur de la publication : Philippe Sarre
Directeur de la rédaction : Claude Piriou
Rédacteur en chef : Antoine Chaplais
Journaliste : Nicolas Lemâle
Responsable du service photos : Laurent Kaczor
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Myriam Midy, Fabrice Guillet, Françoise Mel, Sébastien Chambert, Ljubisa Danilovic et la direction du Patrimoine.
Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert
Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine certifiée qui respecte les normes environnementales.
Tirage : 40 000 exemplaires – Dépôt légal à parution

Vous pouvez retrouver le magazine en téléchargement sur le site Internet de la ville www.colombes.fr

MOSAÏQUE en cassette audio, association « Donne-moi tes yeux » : 01 47 05 40 30

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68



© actual des loisirs Jacques Brel

LE CRI FATAL !

Comme tous les ans à pareille époque, le musée d'Art et d'Histoire a dévoilé au grand public les clichés lauréats de son traditionnel concours photo « Cœurs de quartiers ». Et c'est finalement « Le cri fatal ! », réalisé par l'accueil de loisirs Jacques Brel qui a remporté dans sa catégorie les suffrages du jury. Il faut dire qu'avec l'engagement de dix accueils de loisirs, cette année, les enfants étaient nombreux à concourir à ce rendez-vous colombien de la photographie noir et blanc. Toutes leurs œuvres et bien d'autres sont à découvrir au musée jusqu'au 24 octobre, avant qu'elles ne migrent en 2010 dans les différents quartiers de la ville.



Deux pour le prix d'un.

Colombes a été gâtée cette année dans l'opération des stages d'initiation à la circulation, organisée par la Prévention Routière dans les Hauts-de-Seine. En raison du désistement de Boulogne-Billancourt, ce n'est pas un mais bien deux Colombiens, qui se sont vus offrir le financement de leur permis de conduire, des mains de Kamel Bouhaloufa et Elizabeth Choquet, élus municipaux.



C'est l'heure ! La rentrée a sonné, pour les 9 500 élèves que compte la ville. Après deux mois de trêve estivale, certains d'entre eux ont reçu la visite le 3 septembre (ici à Maintenon) du maire et de l'élue déléguée aux Affaires scolaires, Michèle Fritsch.



Quel cirque ! Personnages tout droit sortis de la Table ronde, bouche et nez géants, danseuses de flamenco, et compagnies spécialistes du théâtre de rue... c'est dans une ambiance aussi étrange que festive que s'est déroulé le festival des Arts et du Cirque qui faisait étape le 13 septembre dernier au parc Lagravère... avant de continuer son étonnante cavalcade dans les parcs départementaux des Hauts-de-Seine.

août

septembre

7 28 29 30 31 1 2 3 4 5 ... 11 12 13 14 15



Retour au Top. La communication autour du recrutement du Racing Metro 92, ajoutée à l'arrivée dans le Top 14 et la construction de deux nouvelles tribunes à Yves-du-Manoir, a porté ses fruits. Depuis le premier match à domicile, contre Bayonne, le stade colombien ne désemplit pas, avec presque 10 000 spectateurs à chaque rencontre. Un vrai succès pour l'équipe de Pierre Barbizier !

Sous toutes les coutures. Près d'un millier de Colombiens ont participé, les 18, 19 et 20 septembre, à la 26^e édition des « Journées européennes du patrimoine ». De la Coulee verte (en photo) à la découverte du service des Archives, en passant par « Les arbres de nos rues » du Centre nature... c'est près d'une trentaine d'animations, spectacles et visites qui cette année furent proposés au public par la direction du Patrimoine et ses partenaires.



Tente éphémère. Plantée au cœur du square Victor Basch, le temps de deux jours et d'une nuit, la Khaïma, tente traditionnelle, a accueilli de nombreux spectacles, contes et ateliers, imaginés par l'équipe du festival Rumeurs Urbaines. Histoires pour les petits, repas collectifs... Il y en a eu pour tous les âges durant ce week-end, placé sous le signe de la découverte et de la convivialité.



Le choc électro. Pour l'ouverture de leur saison musicale, les soirées 109, initiées par la ville et les Zuluberlus, ont fait la part belle à l'électro groove. Au Tapis Rouge se sont succédé Meï teï shô qui signe là son grand retour sur scène, UHT, un collectif éco-citoyen électro-jazz, mais aussi : Lokal Surpriz ou encore Wake Up Sound System et la chanteuse D. Coding... On en redemande !



Bonnes affaires. Les vide-greniers et autres brocantes se sont succédé dans les quartiers en septembre. Citons pêle-mêle celles de l'amicale des Canibout, des commerçants des Vallées, de l'Actifs, d'Arc-en-Miel sans oublier la foire aux jouets de Réveil activités (ici en photo).



La roue tourne. À l'occasion du 45^e anniversaire de la cessation de son activité, la marque automobile mythique Facel Vega s'est rappelée au bon souvenir de Colombes, ville qui l'a vue naître. Une vingtaine de véhicules de collection ont été présentés pour l'occasion par leurs propriétaires au pied de l'hôtel de ville. Avant qu'un défilé ne les entraîne jusqu'à la gare du Stade où a été inaugurée, à proximité de l'ancienne usine, la place « Facel Vega ».



Cocktail détonant. En guise d'ouverture de saison, l'Avant-Seine s'est offert un duo improbable en programmant à 17h « Misérables », une adaptation loufoque du célèbre roman d'Hugo, interprété par l'inimitable compagnie Annibal et ses Eléphants, et à 20h « La tentation d'Eve », le nouveau spectacle de l'étoile de la danse Pietragalla (voir p. 15).

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

En direct du Maroc. Sorti le 23 septembre, « Number One » est une comédie allègre et moderne sur les relations entre hommes et femmes au Maroc, sujet important pour sa réalisatrice Zakia Tahiri. D'origine colombienne, celle-ci est venue spécialement présenter son long-métrage auprès du public, le jour de la première au cinéma Les 4 Clubs.



La caravane passe. À l'initiative du théâtre du Hublot, clowns, comédiens, marionnettistes, conteurs et musiciens se sont invités en pied d'immeuble dans les quartiers Europe et du Petit-Colombes. Cinq jours durant, la « Caravane » de la compagnie colombienne a enchaîné les spectacles, contes et animations avec comme seuls mots d'ordre : la convivialité et le partage.



Sur quoi tu planches ? Depuis la fin septembre, les enfants de moins de 10 ans peuvent participer le mercredi, à l'accueil de loisirs Langevin Wallon, à des ateliers bois originaux. Sur place, les animateurs agréés leur font découvrir l'art de la menuiserie, le ponçage, le collage du bois, afin de réaliser, de leurs propres mains, différents objets, jouets et instruments.



Mise en jambes... Plus de 150 cyclo-touristes, qu'ils soient issus des rangs du LSOC ou simples passionnés, ont pris la route au petit matin à l'occasion du 25^e rallye cyclo du club. Au programme de la matinée, trois parcours étaient au choix : 35, 70 ou 90 km. Pas de quoi affoler les compteurs des plus aguerris !

Un nouvel élan pour la jeunesse

Afin de mieux répondre aux attentes des 16-25 ans, la municipalité veut définir une nouvelle politique pour la jeunesse, basée sur la concertation et l'expérience des agents et partenaires de la ville.

JEUNESSE



La politique jeunesse prend un nouveau départ. Les mini-séjours, et les activités culturelles et sportives sont toutefois maintenus, durant cette période de transition.

INTERVIEW

« Nous devons **concerter** avec les jeunes »



Édouard Phanor, adjoint au maire délégué à la Jeunesse.

Qu'est-ce qui a motivé la fermeture des antennes jeunesse ?

À notre arrivée à la municipalité, nous nous sommes rendu compte que ces antennes étaient tombées en désuétude, au niveau des locaux, vétustes, et des services proposés. Nous ne remplissions pas notre objectif de répondre aux préoccupations majeures des 16-25 ans. Les réponses apportées n'étaient pas les bonnes : public restreint, essentiellement masculin, quartiers laissés de côté... Nous en sommes arrivés là à cause de l'absence de volonté politique de l'ancienne municipalité : le budget dédié à la jeunesse a fondu, de 600 000 € à 175 000 € avant notre arrivée, tout comme le personnel. Nous avons pris la décision de repartir de zéro, tout en maintenant des activités durant cette période de transition.

De nouveaux équipements devraient donc voir le jour à Colombes ?

Nous sommes en mesure d'annoncer la création, à l'horizon 2010, d'un espace dédié à la jeunesse. Ses contours, comme ceux de tous les équipements que nous pourrions annoncer seront définis au cours du processus de concertation avec nos différents partenaires, et bien sûr avec les jeunes eux-mêmes.

Ceux-ci vont pouvoir s'exprimer au prochain CCJ...

Le CCJ a vocation à avoir des élections tous les trois ans. Il avait été un peu mis de côté ces dernières années. Nous attendons du CCJ qu'il soit de force de proposition et de consultation. Nous leur proposerons de travailler sur le projet de bourse à l'initiative, qui ne consiste pas seulement en un financement de projet, mais également son accompagnement. Nous voulons au final qu'ils aient une parole la plus libre possible, tout en ayant la possibilité de faire profiter les élus de leur travail.

Dans sa volonté de relancer la politique jeunesse, particulièrement pour les 16-25 ans, la ville se mobilise pour apporter des réponses aux problèmes que rencontrent les jeunes, dans un contexte difficile de crise économique. Les équipements existants (espace Ados, Cyber J, BIJ, Caf'Muz'), les activités mises en place dans les quartiers (cf. encadré), proposent des solutions intéressantes. Ce n'est plus le cas des trois antennes jeunesse - Grèves, Centre-ville, Petit-Colombes - qui sont désormais fermées à l'accueil. L'équipe municipale entend répondre à ces attentes, en travaillant sur plusieurs thématiques : la santé, le logement, l'emploi, la culture, la citoyenneté, les sports et les loisirs. Il s'agira d'établir un éventail d'opérations à mener, dont la nouvelle direction jeunesse sera chargée prioritairement. Plusieurs propositions sont déjà à l'étude, comme la création d'un espace Santé-Jeunes, d'un pass jeunes, pour favoriser l'accès à la culture, ou le développement du logement intergénérationnel.

ÉLECTIONS EN NOVEMBRE AU CCJ

Pour mener à bien ce projet, qui mobilise à la fois les élus et les agents du service enfance et jeunesse, la ville va poursuivre sa démarche de démocratie participative, en débutant une concertation avec les jeunes, par le biais des associations et des partenaires, selon une

méthodologie qui reste à définir. Le Conseil communal des jeunes (CCJ) y trouvera en tout cas sa place : du 5 au 16 octobre, les collégiens et élèves de 2nde peuvent se porter candidats pour faire partie de la nouvelle assemblée, qui aura un rôle à jouer dans la concrétisation de ce projet primordial. ■

LES ACTIVITÉS SE POURSUIVENT DANS LES QUARTIERS

Depuis le mois d'octobre, comme chaque année, les activités organisées par le service Jeunesse se remettent en place : rencontrant un réel succès, le foot en salle s'étend à quatre gymnases, avec des séances cinq jours par semaine organisées par les animateurs jeunesse. Depuis la mi-septembre, tous les créneaux horaires sont remplis. Par ailleurs, plusieurs ateliers sportifs ou culturels existent sur la ville pour les 12-17 ans : la danse hip-hop, le samedi, et la danse orientale, le jeudi soir, à l'Espace des 4 Chemins ; le jeu de rôle, le vendredi soir à l'antenne des Grèves ; enfin, l'atelier théâtre, le vendredi soir à l'Espace des 4 Chemins.

Colombes lance ses premiers bilans participatifs

ÉVÉNEMENT

Ma ville change. Parlons-en. Plus qu'un slogan, c'est un acte politique. En effet, après 18 mois d'exercice, le maire et les élus invitent à partir d'octobre les Colombiens à débattre avec eux sur l'action municipale. Il s'agit bien là de permettre aux citoyens de prendre la parole et d'avoir droit de cité afin d'établir un dialogue constructif entre les habitants et leurs représentants élus. Dialogue qui se fera aux entrées des gares, sur les marchés, devant les centres commerciaux. Le but, à l'image des visites hebdomadaires du maire dans les quartiers : faire vivre la démocratie de proximité.

LA DÉMOCRATIE LOCALE OUVRE LE DÉBAT

Concrètement, ces premiers bilans participatifs se dérouleront en trois temps. Il sera question ce mois-ci de démocratie locale, autour de

thématiques comme l'utilité des conseils de quartiers, les droits de l'opposition ou encore la concertation... Des débats qui feront place en novembre à la sécurité et en décembre à la solidarité. À noter également, toujours dans cette volonté de démarche participative, l'ouverture très prochaine d'un blog où, à l'instar de celui réalisé pour l'Agenda 21, les habitants seront invités à faire part de

leurs propositions, commentaires et remarques. Afin d'alimenter le débat, un document sera distribué à l'ensemble de la population, dressant pour chacun des thèmes abordés un bilan des actions réalisées ou en cours d'achèvement. Au programme des débats en 2010 : développement durable, ville « vivante » et aménagements. ■
<http://parlons-en-colombes.com>



Le commerce de proximité à l'honneur

ÉCONOMIE

Le samedi 10 octobre se déroulera la nouvelle édition de la journée du commerce de proximité et de centre-ville. La manifestation initiée par le GACI (Groupement des artisans, commerçants et industriels) conserve cette année le même principe : les 120 commerçants imaginent les animations (découverte du métier, verre de l'amitié, etc.) qu'ils souhaitent mettre en place, pour instaurer un moment de convivialité avec leurs clients. Au total, 80 villes prennent part à cette opération. ■

Plus d'infos :
www.lajourneeducommerceproximite.fr



Aiguiser vos papilles

Dans le cadre de la semaine du goût, les commerçants du marché du Centre organisent le dimanche 18 octobre, une animation avec dégustations des produits du marché et un jeu-concours. ■

Semaine bleue

Intialement prévues au Tapis Rouge, les animations de la Semaine bleue changent de lieu. Le spectacle de marionnettes traditionnelles est programmé le mercredi 21 octobre à 14h et 15h30 à l'hôtel de ville. La journée de l'aide aux « aidants » se déroulera le jeudi 22 octobre de 9h30 à 16h30 à l'Avant Seine, 88, rue saint Denis. ■

Clic au 01 47 60 43 54 ou service Intergénérationnel au 01 47 84 21 94.

Infos pratiques

Vous êtes nouveau commerçant ? Vous venez de vous installer à Colombes et vous souhaitez faire connaître votre activité des lecteurs de Mosaïque ? Contactez dès maintenant le service commerce et marchés de la ville, au 01 47 60 83 76, ou envoyez vos coordonnées par e-mail, à l'adresse commerce@mairie-colombes.fr.

Fruits et légumes

Depuis le 1^{er} septembre, M. Saïd a repris en main le magasin « Aux Vergers des Vallées », qui propose, comme auparavant, un vaste choix de fruits et légumes primeurs, au cœur du quartier des Vallées.

Aux Vergers des Vallées
36 rue des Vallées - 01 56 05 38 41

Prêt-à-porter



Installée au pied de la gare des Vallées, Evelyne Lagarce propose à un public exclusivement féminin, depuis la fin septembre, une vaste collection de prêt-à-porter, issue pour une partie de couturiers indépendants. Pour marquer l'ouverture du magasin, une remise d'accueil est offerte à toutes les nouvelles clientes, jusqu'au 11 novembre.

La Garce
41 rue des Vallées - 01 56 05 50 73

Pompes funèbres

La ville compte depuis le 21 septembre une nouvelle enseigne de pompes funèbres, tenu par M. Ansselin. Ce dernier fournit au public une prise en charge complète, ainsi qu'une permanence téléphonique permettant de traiter chaque dossier dans les délais les plus brefs.

Pompes funèbres de Colombes
29 bis rue Gabriel Péri - 01 47 85 26 99

NOUVEAUX COMMERCES

Un forum festif convivial et informatif

Mélangeant animations festives et ambiance conviviale dans les allées de l'Avant-Seine, le forum des associations a été le temps fort de la rentrée.

ASSOCIATIONS



4 000 visiteurs ont foulé les allées de l'édition 2009.

Du soleil, du spectacle et près de 4 000 visiteurs : le forum des associations a été cette année encore un franc succès. En tout, 200 associations étaient présentes, dans des stands parfois richement décorés, comme pour l'association modéliste « Gabriel Voisin-Youri Gagarine », ou sur la scène extérieure, avec des démonstrations de danses ou d'arts martiaux. Le public a pu également s'informer auprès des services de la ville en contact régulier avec les associations : patrimoine, sport, intergénérationnel... Certains bénévoles sont fidèles à la manifestation, comme l'association « Entr'Actes », présente depuis 14 ans : le forum leur « permet de faire connaître,

année après année, nos activités à de nouveaux habitants ». C'est aussi l'occasion pour beaucoup d'associations d'enregistrer de nouvelles adhésions.

FIDÈLES... AUX STANDS

Pour Laurence Le Couedic, présidente du club ESC Badminton, l'événement est « très important pour recruter de nouveaux joueurs. C'est en recevant des demandes durant les forums que nous avons décidé d'ouvrir le club aux jeunes, et notre propre école de formation, qui vient d'être labellisée 2 étoiles ». Une preuve, si besoin était, de l'importance du forum dans la vie des associations.

PREMIÈRE POUR LE CCLVA

Dans le cadre de l'événement se tenait à l'hôtel de ville la séance d'installation du Conseil consultatif local de la vie associative (CCLVA), composé de 30 représentants d'associations. Cette assemblée nouvellement constituée est amenée à s'exprimer sur des sujets relatifs au développement de la vie associative. Deux groupes de travail ont été mis en place, sur l'étude des dossiers de subventions, et la mise à disposition des locaux pour les associations, avec des séances prévues dès ce mois d'octobre. ■

Enchères pour le Téléthon

SOLIDARITÉ



Le collectif d'associations colombiennes pour le Téléthon.

Deuxième vie pour la « Récup' des tournées ». Fruit de l'étroite collaboration l'hiver dernier entre un couple d'artistes colombiens, Marc et Claire Pueyo, et les services municipaux de collecte des encombrants et de l'Intergénérationnel, une quarantaine d'objets recyclés, issus de l'exposition « Récup' des tournées », seront mis aux enchères le 5 décembre prochain en mairie. L'intégralité de cette vente, organisée par le collectif de Colombes pour le Téléthon, qui réunit une quinzaine d'associations colombiennes, sera reversée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies). ■

À 18h, dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville.
Mise à prix symbolique de 1 à 5 euros.

Le Tapis Rouge devient centre de vaccination

GRIPPE A

À partir du 15 octobre, la salle municipale du Tapis Rouge est réquisitionnée par la Préfecture comme centre de vaccination pour les villes de Colombes et Bois-Colombes afin de prévenir le développement de la pandémie de la grippe A (H1N1). À noter que cette campagne de vaccination n'est pas obligatoire. Chaque Colombien recevra par courrier au cours de ces prochaines semaines une convocation nominative valable dix jours, émanant de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), seule habilitée à envoyer ce type de bons.

DES POPULATIONS PRIORITAIRES

Afin d'étaler dans le temps les vaccinations, des populations prioritaires ont été définies par le Haut Conseil de la Santé Publique : les femmes enceintes sous certaines conditions, les enfants de 6 à 23 mois avec facteurs de risques, les malades chroniques (asthmatiques, insuffisants respiratoires, diabétiques...) et le personnel médical. ■

NOUVELLE ACTIVITÉ CHIRURGICALE À LOUIS MOURIER



Depuis le 7 septembre, l'hôpital Louis-Mourier peut prendre en charge les actes de chirurgie pédiatrique ambulatoire, soit : la chirurgie programmée pour les enfants de plus de 1 an ; et les urgences abdominales pour les enfants de plus de 5 ans. Le développement de cette nouvelle activité vient pallier l'absence de ce type de prise en charge dans le département.

T1 : Colombes choisit le centre-ville

PROJET

En juin dernier, sur proposition du conseil régional, le département a approuvé la signature d'un contrat particulier entre la Région Île-de-France et le Conseil général des Hauts-de-Seine. Son objectif : financer entre 2009 et 2013 une étude et le début des travaux du prolongement du T1. La ligne, actuellement arrêtée à Saint-Denis (93), doit en effet rejoindre à terme le tramway T2, actuellement en cours d'aménagement, au niveau du boulevard Charles-de-Gaulle.

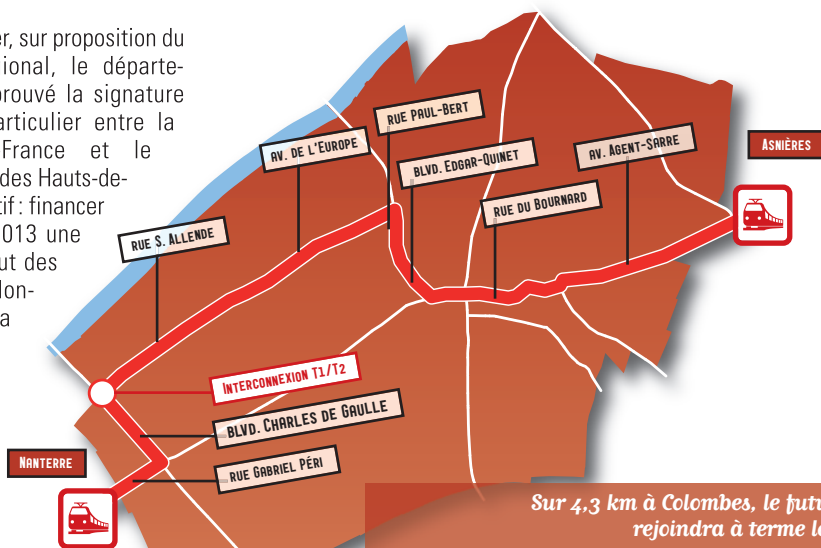
L'INTERCONNECTION COMME IMPERATIF

Un contrat que la municipalité a officiellement confirmé, par délibération lors du conseil municipal du 7 juillet, dans sa volonté de diversifier sur son territoire l'offre de transports en commun. Parallèle-

ment, le conseil municipal a validé l'itinéraire du futur T1 qui prévoit sur un parcours de 4,3 km la traversée du centre-ville (voir carte). En effet, comme l'a souligné devant l'assemblée délibérante le maire, Philippe Sarre : « Cette solution déjà retenue en 1995 est la seule qui préserve l'inter-modalité entre le futur Tramway T1 et la gare du centre

de Colombes ». Et d'ajouter : « Cette option s'inscrit pleinement dans la démarche d'intercommunalité que nous avons engagée et qui satisfait aujourd'hui la ville de Bois-Colombes ».

À terme, dans la boucle nord, le T1 devrait ainsi traverser le centre de Colombes, Gennevilliers et Ville-neuve-la-Garenne. ■



EN DIRECT DES ASSOS

Petit-déjeuner solidaire

Les Amis et parents d'enfants inadaptés (APEI) organisent avec le Conseil communal des jeunes (CCJ) et le Rotary club, une vente de brioches. Retrouvez-les, le samedi 10 octobre de 9h à 18h aux entrées des magasins Monoprix et Franprix, rue Saint-Denis et le dimanche 11 de 9h à 13h sur le marché du centre.

Racontez des histoires

Le Lamantin propose aux Colombiens de moins de 18 ans de bénéficier des conseils d'écrivains professionnels. Les textes reçus seront mis en ligne sur le site des Editions du Lamantin. Les meilleurs d'entre eux pourront être publiés dans un recueil.

Le lamantin. 83 rue Edouard Vaillant ou nouvelles@lelamantin.fr

Soirées festives

- L'association culture populaire Portugal nouveau (ACCPN) vous invite à son festival folklorique les 24 et 25 octobre au Tapis Rouge (sous réserve), 6 rue de la Liberté.
- L'AHSCUM organise une soirée spectacle le dimanche 25 octobre dans le réfectoire de l'école Charles Péguy, 3 rue Charles Péguy.

Café-citoyen

Après la projection du film « La journée de la jupe », le café-citoyen vous invite à un débat autour du thème de la violence dans les milieux scolaires le 6 octobre à 18h30, à la MJC-TC.

Centre nature

L'association du centre nature propose :

- Une séance d'aérogymnastique, vendredi 9 octobre, à 20h30
- Une sortie « Champignons » en Forêt, samedi 17, à 9h,
- Une conférence « Problématique scientifique sur l'origine de l'humanité », dimanche 18, à 15h30,
- Un atelier « Les thés et leur dégustation », samedi 24 de 17h à 20h,
- Une sortie « Le Parc de Sceaux », dimanche 25 de 9h à 12h.

Ligne 366 : plus de bus et TRANSPORTS moins d'attente!

À partir du lundi 19 octobre, et à l'occasion de ses dix ans, la ligne 366 (ou Colomb'Bus), reliant les Fossés-Jean à l'Île-Marante via le centre-ville, va bénéficier d'un service amélioré.

Grâce au renfort d'un véhicule supplémentaire, le temps d'attente aux heures de pointe jusque-là estimé à une trentaine de minutes ne devrait désormais plus excéder les 25 minutes. L'objectif de ce nouveau dispositif est d'offrir un service plus performant, régulier et surtout mieux adapté aux besoins des usagers de la ligne RATP. Cette amélioration de service a été financée par la ville de Colombes.

DATE ANNIVERSAIRE

La ligne 366 fonctionne du lundi au vendredi, avec un départ toutes les 30 minutes et toutes les 24/25



minutes aux heures de pointe (le matin de 7h24 à 9h30 et de 16h55 à 18h35 le soir), soit 25 départs dans la journée contre 22 précédemment.

À noter qu'une animation musicale suivie d'un verre de l'amitié sera proposée pour l'occasion, en présence du maire et des élus, le mardi 20 octobre à 17h30 aux usagers de la ligne au point d'arrêt « Solférino », rue Jules Michelet. ■

*En 2008, la ville a participé à hauteur de 49 % aux frais de fonctionnement annuels de ce service urbain, le reste étant couvert par les recettes de la ligne.

Pietragalla en résidence à Colombes

Fruit d'une collaboration artistique avec l'Avant-Seine, «La tentation d'Eve», le nouveau spectacle de Marie-Claude Pietragalla, a été présenté en avant-première au public colombien.

CULTURE

L'Avant-Seine, lieu de diffusion artistique mais aussi... de création ! Au travers de «résidences artistiques», de quelques jours ou plusieurs mois, des artistes et troupes de renom ont bénéficié ces dernières années d'un partenariat privilégié



Dans «La tentation d'Eve», Pietra est seule en scène.

avec le théâtre de Colombes. Alfredo Arias, dramaturge et comédien argentin y a notamment créé son Divino Amore qui fut l'affiche l'an dernier du théâtre du Rond-point, célèbre scène parisienne. S'y sont également succédé au gré des saisons : la troupe de l'Escouade à trois reprises, la compagnie «À vrai dire» pour sa «Chambre 100» ou encore celle plus locale d'«Annibal et ses éléphants» avec son «Île aux menteurs».

DU TEMPS ET DES MOYENS

Mais celle qui fait l'événement cette année c'est la danseuse et chorégraphe, Marie-Claude Pietragalla. L'ancienne étoile de l'opéra de Paris a en effet élu résidence à Colombes en septembre à l'occasion de la création de son nouveau spectacle «La tentation d'Eve».

Pourquoi l'Avant-Seine ? «À cause de son directeur, répond-elle, car les collaborations artistiques, ce sont avant des rencontres entre personnes ayant la même vision du spectacle vivant». Et d'ajouter : «une résidence, c'est nous donner du temps et des moyens pour mener à bien notre travail de création. C'est aussi permettre à un public, le plus large possible, de découvrir de l'intérieur notre univers artistique».

Et «Pietra» sait de quoi elle parle. L'an dernier, la chorégraphe et sa vingtaine de danseurs répétaient à l'Avant-Seine pour Marco Polo, un ballet futuriste au succès international. De là à penser que la salle colombienne permet aux artistes de trouver leur bonne étoile, il n'y a qu'un pas... de danse évidemment ! ■

L'incroyable parcours des Batuc'Ados

JEUNESSE

Du talent, nos Batuc'Ados en ont, et ils le prouvent ! Pour preuve leur récente participation aux sélections de l'émission «Incroyable talent» qui sera prochainement diffusée par M6. Une performance pour cette toute jeune formation de percussionnistes, issue des rangs du service 12-15 ans, qui

depuis plusieurs années se produit régulièrement sur le pavé colombien et écume chaque année les festivals d'été. En cette rentrée, la batucada aura-t-elle séduit et convaincu l'impitoyable jury de l'émission phare de M6 ? Verdict en octobre sur le petit écran ! ■



Après leur tournée estivale à travers la France, les Batuc'Ados partent à l'assaut du petit écran.

Clôture du «Colombes Éco Tour»

ÉDUCATION



La grande fête de clôture du Colombes Éco Tour se déroulera le samedi 10 octobre de 14h30 à 17h30 au pied de l'hôtel de ville.

Après une quinzaine de dates cet été, l'association Strata'j'm propose une journée d'animations sur le thème de l'éco-citoyenneté. Au programme : espace jeux, avec de multiples lots à gagner, animations pédagogiques, expositions... ■ Strata'j'm — 01 47 82 50 56

EN BREF

Un nouveau guide de la ville

Depuis septembre, le nouveau guide de la ville est disponible en mairie et dans tous les lieux publics de la ville. L'ouvrage recense toutes les informations pratiques sur la commune et ses services ainsi que l'ensemble des associations colombiennes.

Service civil volontaire

Vous avez entre 18 et 25 ans, vous souhaitez vivre une expérience susceptible d'enrichir votre parcours personnel ou professionnel, vous êtes libre les neuf prochains mois ? La ville de Colombes propose des missions d'intérêt général dans le cadre d'un service civil volontaire de cohésion sociale. Plus d'infos sur www.lacse.fr

Inscriptions avant le 15 novembre au BIJ, 6 rue du 11 Novembre 01 47 60 82 60. Les candidatures sont à adresser par courrier à la Mission Cohésion Sociale - Hôtel de ville - Place de la République.

Ateliers lyriques

Le CSC des Fossés-Jean propose un atelier de chant lyrique aux amateurs, adultes (le mercredi de 20h à 22h) et enfants (de 17h à 19h), encadré par la diva Malika Bellaribi-Le Moal. Inscriptions au 01 42 42 86 76 ou à l'accueil du CSC. CSC, 11 rue Jules Michelet

Permanences du CIDFFF

Le Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles des Hauts-de-Seine, CIDFFF Hauts-de-Seine Nanterre, tient permanences sur rendez-vous au centre social et culturel du Petit-Colombes, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h et à la mairie de Proximité Europe, les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h. Les permanences sont assurées par une juriste. Centre Social et Culturel du Petit Colombes, 213 rue Colbert - 01 47 81 24 91. Mairie de Proximité Europe, 34 avenue de l'Europe — 01 41 19 43 79

Yves-du-Manoir, un site d'avenir

Depuis le départ annoncé du Racing, la ville réfléchit à l'avenir du stade Yves-du-Manoir. Celui-ci passe par la construction d'un nouveau site, incluant une « Maison du Handball », dont les travaux pourraient débuter dès 2012.



L'un des objectifs du projet d'aménagement du stade est de maintenir les activités sportives actuellement en place : athlétisme, football, école de rugby...

Si elle a permis au stade Yves-du-Manoir de retrouver une nouvelle jeunesse, la montée en Top 14 du Racing Métro 92 a aussi donné des ailes à son président Jacky Lorenzetti. La concertation entre la mairie et ses partenaires (Société des transports d'Île-de-France, RATP, Réseau Ferré de France, SNCF, ainsi que le département et la région) ayant buté sur les problèmes de transports et de stationnement, le club a décidé de construire son nouveau stade de 40 000 places à Nanterre (cf. encadré).

Le syndicat mixte Yves-du-Manoir, composé du Conseil général des Hauts-de-

Seine et de la ville de Colombes, s'est donc rapproché de la FFHB (Fédération Française de Handball) pour réfléchir au nouveau visage à donner au site. Comment intégrer de nouveaux équipements sur les 142 000 m² du stade ? Quels impacts auront-ils sur cette entrée de ville, qui pourrait être rénovée dans un même élan de redynamisation du quartier ?

NEUF MOIS D'ÉTUDE

Ce projet d'aménagement s'est engagé dans une nouvelle étape, avec la remise du cahier des charges de l'étude de pré-programmation, et l'ou-

verture d'un marché pour réaliser cette étude d'ici à l'été prochain. Ce cahier des charges définit les orientations et les priorités de la municipalité et du département.

Le premier objectif est de maintenir en place, en les améliorant, plusieurs équipements quotidiennement utilisés par les clubs et les scolaires (cf. encadré) : salle de perche, terrains de football synthétiques et en herbe, piste d'athlétisme... Ce « parc départemental des sports » pourrait contenir également un stade de football homologable niveau national, de 5 à 8 000 places.

UN ENSEMBLE AMBITIEUX

Le second volet du projet tournerait autour d'un ensemble structurant, regroupé sous le nom de « Maison du handball ». Annoncé conjointement par le président du Conseil général des Hauts-de-Seine, Patrick Devedjian, et le président de la FFHB, Joel Delplanque, cet ensemble vise à « faire rayonner le handball », selon le ministre, « qui ne disposait pas jusqu'à présent de l'outil que méritent ses résultats ».

Un « rêve » qui deviendrait donc réalité pour Joel Delplanque, qui apporterait via la fédération une part du financement à ce vaste équipement, le syndicat mixte amenant les fonds restants. À ce sujet, Philippe Sarre, maire de Colombes, s'est dit « en plein accord avec le Conseil général, pour ce qui est du financement. Nous avons la volonté commune de transformer l'essai ».

YVES-DU-MANOIR : CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Lancement de l'étude des besoins, définition du pré-programme à partir du scénario retenu

Phase opérationnelle : début des travaux

Élaboration du schéma et du programme d'aménagement

Montage juridique et financier du projet



À l'heure actuelle, la « Maison du Handball » comprendrait une salle polyvalente de 10 000 à 15 000 places, destinée à accueillir les matches de l'équipe de France, et qui serait la principale attraction. S'y ajouteraient un centre d'accueil et d'hébergement, des locaux susceptibles d'accueillir des sièges de fédérations ou de ligues sportives, et une cité des sports, prenant en compte la dimension historique du site.

DES IDÉES ET DES CONTRAINTES

Enfin, l'hypothèse de l'implantation d'un pôle économique, avec des commerces orientés sports et loisirs et un hypermarché (dans l'idée où ce dernier ne remet pas en cause l'équilibre de l'offre commerciale dans le secteur) fait également partie des idées soumises à étude. Le but de cette dernière est de considérer la faisabilité d'un tel projet, financièrement, juridiquement, sans mettre de côté les contraintes du site, les mêmes qu'avant le départ annoncé du Racing.

En fonction du scénario retenu au terme de l'étude, le syndicat mixte montera le projet avec comme objectif, un début effectif des travaux dès le début de l'année 2012. ■

YVES-DU-MANOIR, CE N'EST PAS QU'UN STADE...



Le destin du stade olympique d'Yves-du-Manoir cristallise tous les intérêts et les attentes du public. Mais ce serait oublier que derrière la situation du club de rugby pensionnaire de l'enceinte, se joue aussi l'avenir d'un pôle multi-sports activement fréquenté par les Colombiens. Ainsi, pas moins de six clubs de football, dont le RCF Levallois 92, évoluent sur les terrains synthétiques et en herbe du stade départemental. Les athlètes du Lagardère Paris Racing ont aussi leurs quartiers à Colombes, les perchistes en particulier, qui s'entraînent régulièrement dans la salle qui leur est dédiée. Côté rugby, l'école du Racing et le Rugby club Paris-Neuilly profitent aussi des équipements d'Yves-du-Manoir.

Enfin, les scolaires et étudiants sont également nombreux à venir au stade : six collèges colombiens, le lycée Maupassant, l'école élémentaire Marcelin Berthelot, et les étudiants en sports-études de Parix X et de La Défense figurent sur la liste des utilisateurs. La mise en œuvre du projet de nouveau parc départemental des sports se fera en respectant avant tout l'intérêt de ces centaines de pratiquants : plutôt que de faire table rase du passé, le but est d'améliorer le présent, en construisant par exemple une véritable enceinte dédiée au football, un gymnase d'entraînement, ou des club house pour soutenir la vie associative des équipes. C'est dans cette optique que le syndicat mixte Yves-du-Manoir souhaite mener à bien ce projet d'envergure.

FOCUS

RACING MÉTRO 92, L'INÉVITABLE DÉPART



Le club de rugby entraîné par Pierre Berbizier est au cœur d'un grand paradoxe cette saison : alors qu'il évolue maintenant dans le Top 14, son président Jacky Lorenzetti annonce sa volonté de faire évoluer l'équipe dans un nouveau stade, plus proche de la Défense, d'ici 2012. Un départ programmé, qui contraste avec la ferveur retrouvée des Colombiens pour leur club. « *Le stade n'écrivait plus son histoire au présent. Ce présent suscite aujourd'hui l'enthousiasme, des abonnés, des joueurs, et des jeunes* », déclare d'ailleurs Philippe Sarre, lors de la présentation de l'équipe au public, le 26 août dernier. Malgré tout, en raison de l'ambition de ses dirigeants de construire un stade de 40 000 places et des carences d'Yves-du-Manoir en matière de stationnement et de desserte des transports, le Racing Métro 92 n'avait d'autre choix que de chercher un nouveau site d'accueil.

DES PROBLÈMES « TECHNIQUES » ET LOGISTIQUES

Au cours de son discours ce 26 août, le président du conseil général des Hauts-de-Seine et ministre de la relance économique, Patrick Devedjian, a ainsi clarifié sa position concernant le départ du club : « *Bien évidemment, nous avons tenté de mettre en place un projet pour retenir le Racing Métro à Colombes. Nous avons travaillé main dans la main avec l'ancienne maire, Nicole Goueta, et depuis un an et demi avec Philippe Sarre. Nous ne nous sommes pas heurtés à des problèmes de finances, mais bien à des problèmes techniques liés aux transports* ».

LA FIN D'UNE POLÉMIQUE ?

Une déclaration qui clôt la polémique initiée par la secrétaire d'État aux Sports, Rama Yade, selon laquelle la nouvelle équipe municipale n'aurait rien tenté pour empêcher ce départ, certes « *regrettable* », selon le maire, Philippe Sarre, mais malheureusement inévitable.

Le point sur l'avancée des chantiers à Colombes

Parcours fléché des grands projets et travaux actuellement menés sur la commune.

RÉNOVATION URBAINE

Au nord-est de la ville, quartier des Fossés-Jean et des Bouviers, avant la programmation de futures constructions, la ville procède actuellement à la démolition d'un ensemble de bâtiments communaux (habitations et industriels anciens, vétustes et insalubres), situés au 4, 6, 8, 10, et 12 de la rue Jules Michelet ainsi qu'au 16 de l'impasse Cadoret et au 84 de l'avenue de Stalingrad.

SALLE PIEDS-POINGS

L'achèvement des travaux de la future salle de boxe «pieds-poings» du 79 bis boulevard Charles-de-Gaulle dans le quartier du Petit-Colombes est programmé pour la fin octobre.

GARE CENTRALE SNCF

La rénovation des bâtiments de la gare centrale terminée, avec la mise en service de l'ascenseur et l'aménagement du bureau d'accueil «Grandes lignes», Colombes, en partenariat avec la SNCF et le Conseil général des Hauts-de-Seine engagera à l'automne ses premiers chantiers de réaménagement de l'espace public et des voies de circulation du site. Il sera ainsi procédé ces prochaines semaines côté «accès Sud» de la gare (sur la rue du Bournard à proximité des rues de l'Indépendance et de Victor Hugo) à l'élargissement des trottoirs afin de favoriser la circulation des piétons. Les aménagements des espaces extérieurs du futur pôle d'échanges de la gare sont quant à eux programmés au 1^{er} trimestre 2010 avec entre autres le réaménagement du parking sous le viaduc Ménelotte, l'aménagement de la rue de l'Indépendance, entre les rues Victor Hugo et Indépendance, et celui du parvis de la gare.

ESPACE LUDIQUE À CAILLEBOTTE

Une première phase de rénovation de l'aire de jeu a dernièrement été réalisée avec la pose notamment d'une structure ludique. Un chantier qui se poursuivra en octobre avec la pose d'un jeu «toboggan» pour les plus petits.

AIRES DE JEU

Fin septembre et courant octobre, dans les squares, crèches et écoles de la commune, la pose d'une série de jeux avec sol amortissant destinés aux plus petits est en cours. Les sites concernés sont : le square Auguste Renoir, les écoles Maintenon, Jean Moulin et les crèches des Moineaux, des Passereaux, et Françoise Dolto ainsi que la cité Fossé-Jean/Michelet.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

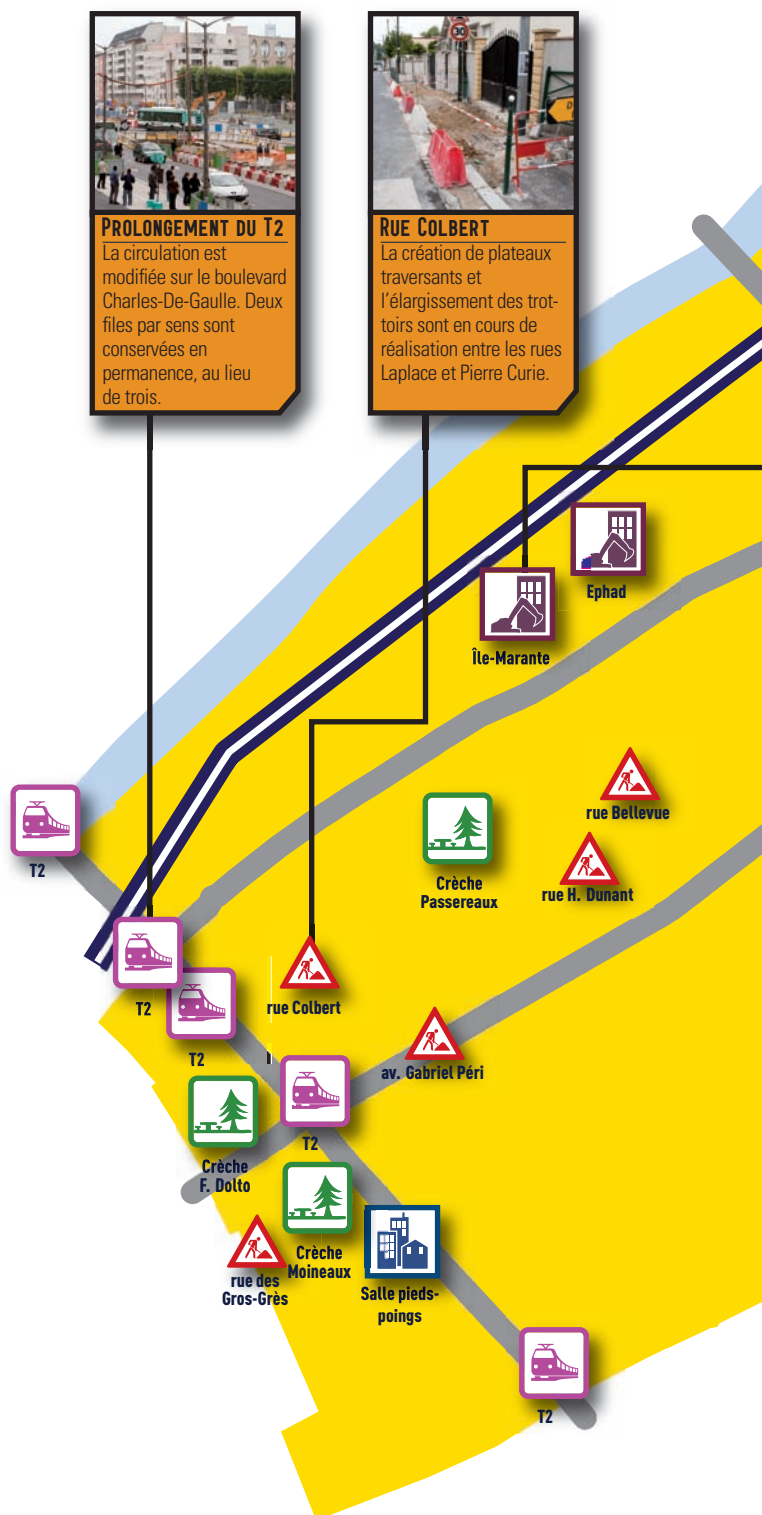
Rue Gabriel, en octobre, il sera procédé au changement des candélabres et du câblage ainsi qu'à la pose de lanternes de style.

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAU

Des travaux visant à la suppression des lignes aériennes EDF, France Télécom et Numéricable sont en cours. En octobre, les voies concernées sont : les rues Marcellin Berthelot (entre la rue du Président Kennedy et le boulevard Gambetta), Henri Dunant (entre la rue Colbert et l'avenue du 5-Mars) et de Bellevue (entre rue Colbert et Avenue du 5-Mars).

BRANCHEMENTS D'EAU

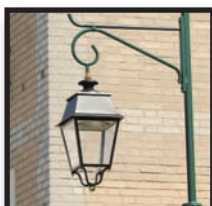
Rue des Champarons, il sera procédé au renouvellement du collecteur d'assainissement et des branchements d'eau. Les secteurs





ÎLE-MARANTE

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier de l'Île-Marante, c'est au total 415 logements qui verront le jour sur le site d'ici à 2014.



RUE GABRIEL

Les rues nouvellement dotées en candélabres et lanternes bénéficient d'ampoules basse consommation afin de réaliser des économies d'énergie.



FOSSÉS-JEAN

Les maisons en ruine, situées rue Michelet sont en cours de démolition. À l'étude également, le réaménagement du boulevard Stalingrad.



EN DIRECT DU T2

concernés sont : les portions de voies situées entre les rues des Ecoles et Ménelotte ainsi que sur la villa Marthe. Un chantier qui permettra entre autres de supprimer les sources de pollutions de la nappe d'eau, d'augmenter la qualité de la distribution et de l'écoulement des eaux usées et pluviales. Par ailleurs, jusqu'à la fin octobre, rue des Champarons toujours et Villa Marthe, des interventions sur les branchements d'eau sont programmées par la société Eaux et force. Ces opérations de génie civil occasionneront des modifications de la circulation et du stationnement. Un accès spécifique sera maintenu pour les riverains.

SÉCURISATION DES TROTTOIRS

Rues Colbert et Gabriel Peri (entre les rues Laplace et Pierre Curie), des travaux de sécurisation des trottoirs sont également programmés avec entre autres : la création de plateaux traversants et l'élargissement des trottoirs pour la première, et la réalisation d'un marquage au sol et d'aménagements de chaussée pour la seconde.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Le chantier du prolongement du T2 entre La Défense et le pont de Bezons se poursuit. Le point sur les travaux à Colombes.

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Date : jusqu'au 2 novembre

Lieu : entre les rues Gabriel Péri et de la Cerisaie

Restriction : contre-allée neutralisée et circulation déviée à l'Est du boulevard.

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Date : jusqu'au 3 novembre

Lieu : carrefour de la rue de l'Agriculture et du Pont de Charlebourg

Restriction : contre-allée neutralisée et circulation déviée à l'Ouest du boulevard.

TRAVAUX DE PLATEFORME DU TRAMWAY

Date : jusqu'en janvier 2010

Lieu : rue des Côtes d'Auty

Restrictions : circulation de la rue modifiée, mise en sens unique, stationnement interdit, accessible uniquement en venant de Bezons à partir du boulevard Charles-de-Gaulle.

Date : jusqu'à fin mars 2010

Lieu : entre les rues de Sartrouville et Gabriel Péri.

Restrictions : limitation du nombre de files de circulation.

www.t2ladefensebezons.fr/travaux1.html

LÉGENDE



Aires de jeux



Démolition/construction de bâtiments



Rénovation bâtiments



Travaux de voiries et d'éclairage



PARC CAILLEBOTTE

En octobre, après une première phase de travaux d'aménagement, l'espace ludique du parc se verra compléter d'un jeu « toboggan » pour les plus petits.



GARE SNCF

Après la mise en service du bâtiment voyageurs entièrement rénové, la gare du centre a dévoilé en septembre ses nouveaux aménagements.

TRAVAUX

MOSAÏQUE | N°11 | OCTOBRE 2009

Vidéo-surveillance Le choix du maintien

Afin d'évaluer l'utilité du dispositif de vidéo-surveillance urbaine, la municipalité a commandé un audit. Au vu des résultats, la ville s'est prononcée sur son maintien en conseil municipal.



Pour conserver son système de vidéo-surveillance, la municipalité s'engage à moderniser ses équipements, et à améliorer la formation de ses opérateurs.

TROIS MILLIONS D'EUROS INVESTIS

Ce bilan factuel s'avère nécessaire, lorsque l'on sait quel investissement représente l'installation et l'exploitation des caméras colombiennes : près de 3 millions d'euros, chiffre qui devrait augmenter dans les années à venir. La municipalité ayant fait le choix de garder le dispositif, le matériel utilisé doit être adapté en conséquence. La sécurité du réseau, les caméras de « génération 1 », et plus généralement la maintenance du système, sont concernées par cette mise à jour, qui devrait s'effectuer progressivement.

Le choix est fait pour Colombes d'utiliser à bon escient une technologie pour qu'elle ne porte pas atteinte à la vie privée (les seuls espaces filmés sont publics) et se développe en coordination rapprochée avec les services de sécurité municipaux et nationaux. ■

C'était l'un des engagements de campagne de la nouvelle équipe municipale : après avoir commandé un audit sur la sécurité à Colombes, et initié suite à ses recommandations une véritable mutation de la direction prévention-sécurité, la mairie en a fait de même pour le dispositif de vidéo-surveillance, installé sur la commune depuis 2003.

LA DÉLINQUANCE PASSÉE AU CRIBLE

La synthèse des résultats de cet audit a été rendue publique au cours du dernier conseil municipal, et sujette à débat (cf. p. 22). Elle met en valeur l'intérêt d'un tel système : à la fois outil de prévention contre les faits de délinquance et de tentatives de vol, et soutien logistique aux investigations des forces de l'ordre. L'analyse des images enregistrées tout au long de l'année permet également d'isoler les pics « d'activité » dans le temps. Ainsi, les après-midi, en début de semaine, et les fêtes de fin d'année, se révèlent être les périodes les plus exposées.

Dans ce domaine, on distingue les faits de délinquance générale (vols, dégradation de véhicules, cambriolages) des faits de délinquance générale (crimes et délits, trafics de stupéfiants). Entre février 2008 et avril 2009,

l'audit révèle que la vidéo-surveillance a permis de détecter 193 faits de délinquance, sur les 6 784 recensés durant l'année.

L'éventail des missions pouvant être remplies par les opérateurs qui scrutent, 24h sur 24, le mur d'écrans retransmettant les images, est pour sa part très large. Du stationnement sauvage aux comportements suspects, les objectifs sont multiples, et sont appelés à être mieux définis encore, notamment dans le domaine de l'appui aux forces de sécurité sur le terrain, ou du suivi des trafics de stupéfiants. Pour le 1^{er} semestre 2009, 90 enquêtes de la PJ ont nécessité la réquisition d'images de vidéo-surveillance, chiffre qui a augmenté de 90 %.

DE MEILLEURES FORMATIONS ET ÉQUIPEMENTS

C'est dans ce sens que l'audit pointe du doigt la formation des agents municipaux opérant au poste de police. Celle-ci doit être perfectionnée, pour permettre à ces derniers de capter efficacement les images qui serviront aux investigations de la police municipale, et surtout de la police nationale. Cette dernière est en effet en communication quotidienne avec la police municipale, via un écran en interne et une ligne directe.

UNE DIMENSION ÉTHIQUE INDISPENSABLE

L'utilisation d'un parc de vidéo-protection doit se faire dans le respect de la vie privée. Pour éviter les dérapages, la discrimination dans l'observation des comportements des personnes, l'équipe municipale a décidé d'ajouter à la modernisation de son équipement, la création prochaine d'un comité éthique et citoyen. Le but : faire de la vidéo-surveillance un dispositif transparent, et « veiller au respect des conditions légales d'utilisation de ce système », précise Julien Gautier, conseiller municipal délégué à la Prévention et la sécurité. Cette assemblée sera chargée de mettre en place une charte éthique, afin d'encadrer le fonctionnement du dispositif, et permettra aux citoyens de Colombes d'interpeller la municipalité, sur la bonne marche de la vidéo-protection.

CHIFFRES CLEFS

61

C'est le nombre de caméras actuellement en service sur le territoire de Colombes. À comparer avec d'autres communes de taille équivalente dans la région Ile-de-France : 75 à Asnières (pour 87 000 habitants), 60 à Argenteuil (pour 94 000 habitants).

2 814 526

C'est le coût total, jusqu'à cette année, du système de vidéosurveillance de Colombes, qui comprend les frais d'investissements et les charges d'exploitation du dispositif.

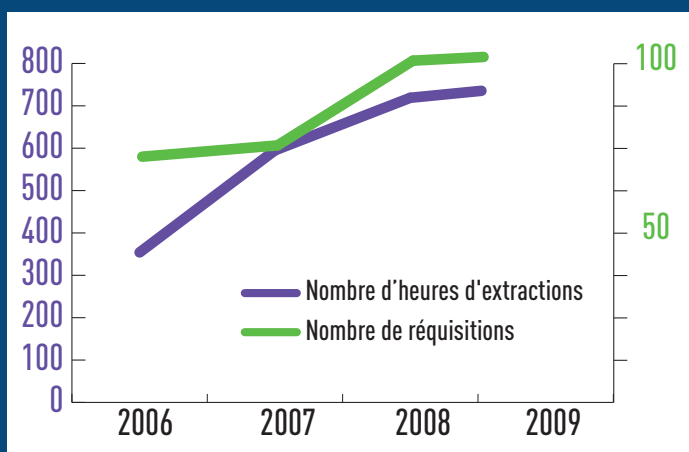
10

C'est le nombre d'opérateurs et de techniciens en charge du secteur « vidéo-surveillance » au sein de la direction prévention et sécurité.

LE GRAPHIQUE

Les enquêtes facilitées par la vidéo-protection

C'est l'un des enseignements majeurs de l'audit réalisé à Colombes : depuis trois ans, le nombre de réquisitions d'images par les services de la police judiciaire sont en nette augmentation. Le nombre d'heures de bande extraites à cet effet augmente donc lui aussi en conséquence, preuve que le dispositif devient un outil d'investigation à part entière.



UN SYSTÈME EN VOIE DE MODERNISATION

L'optimisation du système de vidéo-surveillance est une préoccupation quotidienne au sein de la direction prévention-sécurité. Hacène Tighremt, son directeur, rappelle que *« la vidéo-surveillance a été mise en place, avec deux objectifs : anticiper l'événement délictueux, et mettre à disposition des images-clés de justification, en cas de vol ou d'agression »*. Avec le temps, les opérateurs et policiers municipaux, qui se relaient en permanence devant les écrans, ont eu à gérer des missions de plus en plus variées : communiquer avec les agents sur le terrain, permettre par leurs rapports d'augmenter les rondes dans un secteur donné... L'audit permet aujourd'hui d'apporter les recommandations nécessaires pour faire passer le dispositif colombien *« à un stade techniquement supérieur »*, note Hacène Tighremt. Pilotage à distance, suivi des utilisateurs... Cette mise à jour attendue par le service s'accompagnera, dès 2010, d'une formation accrue des opérateurs *« notamment sur la détection sur écrans des faits anormaux à signaler au service de police »*, conclut le directeur.

INTERVIEW

« C'est un outil dont je ne veux pas me priver »



Philippe Sarre, maire de Colombes

Quelles sont les raisons qui ont poussé la municipalité à commander un audit sur la vidéo-surveillance ?

Depuis longtemps, la vidéo-surveillance fait l'objet de nombreux débats, notamment d'ordre idéologique. J'ai souhaité aborder

le sujet sous un angle pragmatique. Il n'y a de fait jamais eu d'étude préalable à l'installation de ces caméras. Le seul objectif annoncé à l'époque était d'améliorer la sécurité, ce qui est trop vague. Nous souhaitons avoir des éléments factuels, pour nous permettre d'apporter des améliorations techniques au dispositif, et de mieux former les opérateurs. Notre travail sur cet audit est une forme d'aboutissement de nos engagements de campagne.

Les résultats de l'audit impliquent-ils à court terme, des changements dans la politique de la ville en matière de sécurité ?

Il y a plusieurs enseignements à tirer de l'audit, d'abord au niveau fonctionnel : il y a une mise à niveau à réaliser, qu'il s'agisse du changement des caméras, des enregistreurs, des logiciels, la formation des opérateurs... Tout ceci a un coût, qui doit être évalué.

L'audit nous a aussi aidés dans notre décision d'abandonner ou de garder ce système en place, en l'améliorant. Nous pouvons le dire, nous avons fait le choix du maintien de ce dispositif, en le gardant à quelques ajustements près à l'identique.

L'amélioration du dispositif se fera en trois étapes : dans un premier temps, une mise aux normes générale ; puis ensuite, des formations intensives pour faire de nos opérateurs de véritables « chasseurs d'images ». Enfin, nous procéderons à terme au repositionnement de plusieurs caméras, pour assurer une protection équitable dans tous les quartiers, pour les habitants comme pour les entreprises.

L'audit note une baisse de la délinquance de proximité sur les deux dernières années dans de nombreux quartiers. La vidéo-surveillance a-t-elle selon vous un effet dissuasif ?

C'est difficile à dire : la politique générale de proximité à Colombes a été mise en place sans moyens de contrôle. Nous ne pouvons pas regarder l'impact des méthodes employées, car nous n'avons tout simplement pas d'outil d'évaluation pour le faire. L'audit nous permet au moins d'avoir un instantané de la situation. Mais je ne suis pas dans la politique du chiffre : jamais on ne pourra calculer avec précision l'effet dissuasif d'une caméra. La vidéo-surveillance a malgré tout montré son utilité pour les services de la police nationale et la police municipale : lors de flagrants délits, ou différents trafics de drogue ; lors de grandes manifestations, comme les matches au stade, où l'on peut observer, analyser les déplacements de foule en direct ; lors de regroupements de bandes à Colombes, enfin, où l'on peut repérer et suivre leurs mouvements. Je ne veux pas surévaluer la vidéo-surveillance. Elle ne règle pas tous les problèmes, mais c'est un outil dont je ne veux pas me priver, d'autant qu'il contribue à rassurer les Colombiens.



Groupe PS

Julien Gautier : « L'État (...) incite les collectivités locales à s'engager toujours plus massivement alors qu'il est défaillant dans une mission qui est pour lui régalienne. (...) Nous sommes plus que jamais opposés à la prolifération non maîtrisée de la vidéosurveillance à Colombes. Nous avons une approche pragmatique. (...) Le réseau peut s'avérer utile, notamment sur la délinquance de voie publique, pour l'amélioration du taux d'élucidation des affaires, et pour le guidage opérationnel des forces de police. (...) Mais ce maintien doit s'accompagner d'une remise en état et de l'amélioration du système. (...) Maintien, amélioration qualitative, garantie éthique : (...) nous souhaitons faire une utilisation proportionnée de la vidéo-protection. »



Groupe Communiste

Aïssa Ben Braham : « La cause première de l'insécurité, c'est le développement du chômage, de la précarité, des emplois kleenex et de la pauvreté qui envahit nos villes. (...) Que nous révèle l'audit ? Un coût à la charge de la ville de 2, 8 millions d'Euros en cinq ans, une mise en place sans concertation, sans définition structurante (...), des personnels non motivés, mal formés. (...) Notre groupe, votera la remise aux normes dans le sens d'un moratoire qui gèle toute extension de ce dispositif. Il nous paraît évident que les caméras ne régleront pas sur le fond les problèmes qui affectent les habitants. Nous souhaitons qu'une action forte et résolue soit conduite auprès des services de l'État pour que la ville retrouve des effectifs de police nationale en nombre suffisant. »



Groupe Les Verts

Claire Gagnière : « La vidéosurveillance est aux yeux d'une partie des Colombiens la partie émergée de l'iceberg de la politique de sécurité. Celle qui leur donne le sentiment que les problèmes sont traités (...) alors que les effets, que l'audit confirme, sont loin de ceux escomptés par cette population. »

Dominique Frager : « Nous aurions voulu un redéploiement raisonné et raisonnable, une diminution du nombre de caméras pour ne garder que celles qui sont utiles (...) Nous pensons qu'il est urgent d'élargir la panoplie des actions liées à la sécurité. Une des sources de l'insécurité réside dans les formes contemporaines d'insécurité sociale. (...) La vidéosurveillance n'est pas un outil répondant à tous les problèmes de sécurité, c'est pourquoi nous votons contre. »



Groupe Citoyens Autrement

Édouard Phanor : « Si l'utilisation de la vidéo-surveillance conjointe à une indispensable présence de la police nationale et de proximité peut être un outil de prévention, alors nous sommes pour. Il faut prendre en compte que l'effectif de la police nationale a baissé (...) Les études faites sur une vidéo-surveillance de qualité restent cependant mitigées. Non la vidéo-surveillance n'est pas l'Eden de la sécurité ! (...) Il sera nécessaire de réfléchir à un redéploiement des caméras dans des lieux stratégiques et de conforter le système de vidéo-surveillance tant sur le plan technique qu'humain afin qu'il soit opérationnel. (...) Nous disons oui à une vidéo-surveillance surveillée. »



Groupe Modem

Laurent Trupin : « Ce qui est important, c'est que les Colombiens ont l'impression que l'insécurité progresse. Dans ce cadre, vous nous faites voter une délibération uniquement sur la vidéo-surveillance, c'est une réponse tronquée, et donc inacceptable. Nous avons besoin d'un débat public sur la sécurité. (...) Si on finance la vidéo-surveillance, que va-t-on faire en moins ? Moins de policiers municipaux ? (...) Vous nous proposez un vote en noir et blanc (...) sans connaître le tableau global. (...) La sécurité passe pour nous une présence sur le terrain, par la police de proximité (...) La vidéo-surveillance c'est pour protéger les biens. Si on veut protéger les personnes, il faudra quatre, cinq fois plus de caméras, ce n'est pas forcément la ville dont on rêve. »



Groupe UMP

Lionnel Rainfray : « Notre action n'avait qu'un seul but et a d'ailleurs été atteint, c'est la sécurité des Colombiens, à travers deux actions toutes simples : une police municipale armée, et une vidéo-protection digne de ce nom. (...) Arrêtons de parler de chiffres sur l'efficacité : elle est démontrée par le nombre de cas résolus. (...) Achetez donc une bonne vingtaine de caméras, et mettez-les à la disposition des Colombiens. »

Rama Yade : « Les agents de la PM témoignent régulièrement d'une insuffisance de leurs effectifs (...) Je vous félicite donc de maintenir ce dispositif. Ce maintien est la validation de ce que nous avons dit depuis le début, à savoir qu'il y a un problème à Colombes. (...) Lorsqu'on a rien à se reprocher, on a pas à avoir peur pour sa liberté individuelle. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

UN CADRE JURIDIQUE PRÉCIS

La loi du 21 janvier 1995 définit les missions que peut aider à remplir un parc de caméras installé dans une commune. Ce sont notamment la protection des bâtiments et installations publiques, la régulation du trafic routier, la constatation des infractions aux règles de la circulation, la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, y compris dans les établissements ouverts au public. La loi précise que les caméras ne doivent pas filmer l'intérieur des immeubles d'habitation, ni leurs entrées. Tout officier de police judiciaire ou magistrat peut, par réquisition judiciaire, avoir accès à la lecture et la copie d'images provenant de caméras de vidéo-surveillance. De manière générale, seules les autorités publiques compétentes en matière de voie publique peuvent visionner les images prises sur cette dernière.

UN OUTIL D'INVESTIGATION

Sauf cas de flagrant délit, d'enquête préliminaire ou d'information judiciaire, les services de police ne peuvent conserver les enregistrements effectués au sein du local de vidéosurveillance, plus d'un mois. À Colombes, les images sont conservées en général une semaine. Si elles ne peuvent systématiquement être utilisées comme moyen de preuve (il appartient en fait au juge d'apprécier la qualité de la dite preuve), elles restent un outil d'investigation couramment employé pour aider à l'avancement d'une enquête. Chaque commune installant sur son territoire un dispositif de vidéo-protection se doit d'en informer ses habitants. Toutefois, face au nombre grandissant de parcs de caméras gérés par des collectivités locales, l'État réfléchit à une possible mise en place de panneaux de signalisations, indiquant aux passants les zones filmées.



DESSINE-MOI COLOMBES

À travers l'élaboration de son Plan local d'urbanisme (PLU), la ville a engagé une réflexion sur l'avenir de son territoire. Ce dernier s'accompagnera d'un Programme Local de l'habitat (PLH) et d'un Plan de Déplacements de Colombes (PDC).

Imaginer le Colombes de demain, telle est l'ambition de la municipalité. Déjà engagée dans les questions environnementales avec l'Agenda 21, la ville poursuit aujourd'hui sa réflexion à travers l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document qui définit le projet de territoire de la commune pose un regard global sur les enjeux de développement futur de Colombes, qu'il s'agisse d'habitat, de développement économique, de déplacements, d'équipements, de commerces ou encore d'environnement.

Ce dernier s'accompagnera d'études sur les politiques de l'habitat et de déplacements à travers le Programme Local de l'habitat (PLH) et le Plan de Déplacements de Colombes (PDC).

La ville de Colombes a prescrit fin 2008 l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), document de planification urbaine fixant les règles d'urbanisme de la commune (*Mosaïque n°4, février 2009*). Celui-ci remplacera le Plan d'Occupation des Sols (POS) d'ici un an et demi. Afin de

mener à bien cette démarche, l'équipe municipale a souhaité être accompagnée d'un bureau d'études spécialisé dans les questions urbaines, l'agence AM Environnement. Son rôle consiste à réaliser les études aux différentes phases du PLU en associant à la démarche, les institutions, les acteurs du monde économique et les habitants. Les objectifs du PLU sont les suivants :

- ▶ définir le projet de ville, Colombes en 2020
- ▶ organiser le développement urbain de manière cohérente à l'échelle des projets d'aménagement structurants comme au niveau individuel.
- ▶ répondre aux enjeux environnementaux de demain.

UNE RADIOGRAPHIE de la ville

Première étape dans l'élaboration du PLU, le diagnostic est une phase importante. Véritable radiographie de la ville, il s'appuie sur l'analyse des atouts et des contraintes du territoire au regard

des prévisions démographiques de la commune et des besoins en équipements. Il permet ainsi de définir les grands enjeux urbains qui permettront de réaliser des choix pour l'aménagement et le développement futur de Colombes. Ils seront ensuite inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), deuxième phase du PLU.

FAIRE ÉMERGER DES ENJEUX pour la ville de demain

Le diagnostic se construit sur la base d'un travail technique : visites de terrain, analyses du tissu urbain et rencontres avec les professionnels (l'État, la Région, le Département, la DDE, l'Architecte des bâtiments de France, l'ARENE) et les gestionnaires de réseaux. Dans le cadre de ce premier travail, des ateliers seront organisés sur différents thèmes : démographie, équipement et service, développement économique, environnement, paysage et contraintes techniques mais aussi morphologie urbaine...

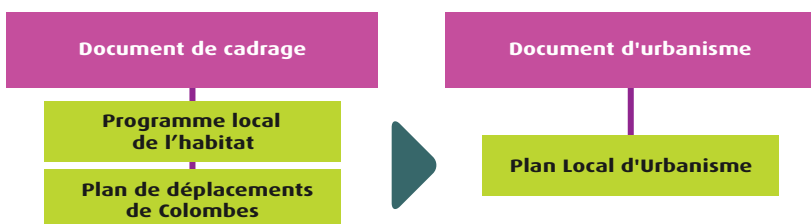
CHARTRE GRAPHIQUE

Pour rendre plus lisible les différentes démarches entreprises par la ville, un logo unique a été imaginé autour du PLU. Ce logo reprend l'approche globale du PLU en symbolisant les déplacements, l'habitat, l'environnement...



DOCUMENTS DE CADRAGE

Le programme local de l'habitat et le plan de déplacements de Colombes fixent les orientations qui seront mises en œuvre dans le cadre du PLU.



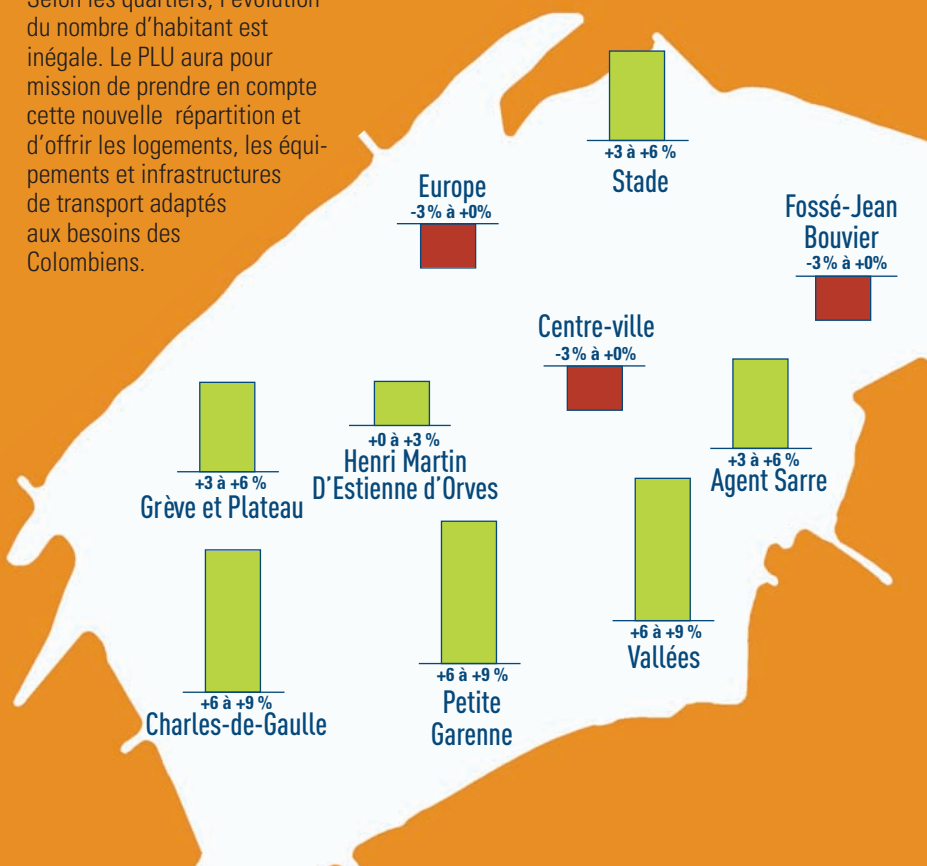
ÉVOLUTION DE LA POPULATION (99-07)

Selon les quartiers, l'évolution du nombre d'habitant est inégale. Le PLU aura pour mission de prendre en compte cette nouvelle répartition et d'offrir les logements, les équipements et infrastructures de transport adaptés aux besoins des Colombiens.

Les réflexions autour des thèmes de l'habitat et des déplacements menées à l'occasion du Programme Local de l'Habitat et du Plan de Déplacements de Colombes, seront intégrées dans le PLU. Ces ateliers seront l'occasion de mutualiser les connaissances de la ville et de discuter du fonctionnement urbain de Colombes. En découleront les premiers enjeux qui seront à terme traduits dans le PADD.

UN PROJET PARTAGÉ par tous

La concertation publique est au cœur de l'élaboration du PLU. Elle repose sur deux principes indissociables : l'information et l'expression. Afin que les habitants puissent faire part de leur opinion et de leurs remarques, il est important qu'ils soient parfaitement informés des objectifs de la municipalité et des modalités de la concertation. Pour cela, le blog du PLU est créé (<http://plu.colombes.fr>), des articles paraîtront régulièrement dans les colonnes de Mosaïque et une exposition évolutive sera mise à la disposition de la population avec l'ouverture de cahiers de concertation. La concertation justement est aussi un processus de dialogue entre l'ensemble des acteurs du territoire concernés par l'élaboration du PLU. Un groupe de travail sera constitué avec des représentants des Conseils de quartiers. Des réunions publiques seront organisées à chaque grande étape du projet. Premier événement à l'automne : les habitants seront conviés à des balades urbaines thématiques. ■





Les enjeux du Plan local d'urbanisme

Équilibre entre renouvellement urbain et urbanisation nouvelle, protection et renforcement des espaces verts, mixité sociale ou encore maîtrise des déplacements, retour sur les enjeux du PLU avec Patrick Chaimovitch, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement.

En quoi le Plan local d'urbanisme peut-il orienter la politique d'aménagement du territoire colombien ?

De nouveaux habitants arrivent, des entreprises s'installent, des logements se construisent. Comment organiser tout cela ? Plus ambitieux que le POS actuel, le PLU englobera l'habitat, l'environnement, les déplacements, les activités économiques et le traitement des espaces publics. Ce qui permettra de dessiner un nouveau cadre de vie.

Pour cela, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable fixera des objectifs sur dix ans : équilibre entre renouvellement urbain et urbanisation nouvelle, diversité des fonctions urbaines, protection et renforcement des espaces verts, mixité sociale ou encore maîtrise des déplacements. Il fédérera d'autres documents : le Programme Local de l'habitat, le Plan de Déplacements de Colombes sans oublier l'Agenda 21.

Alors que le PLU est cours de constitution, peut-on d'ores et déjà dresser un portrait du Colombes de demain ?

Quatre axes forts dessinent le Colombes de demain : Solidarité, avec la diversification de l'offre de logements qui permettra une meilleure prise en compte des choix résidentiels à travers la construction de logements locatifs sociaux et en accession, mais aussi en fonction de la réponse que nous apporterons aux besoins spécifiques. Nous regarderons dans ce cadre les secteurs où la densification est possible, le long des grandes voies par exemple.

Aux Grèves, à Europe, à Ile-Marante, aux Vallées et aux Fossés-Jean, nous améliorerons le fonctionnement des cœurs de quartiers. En attendant l'arrivée du T1, nous repenserons également le développement du centre-ville.

Dynamisme, en confortant le tissu économique existant, en encourageant la création et en facilitant l'installation d'activités qui permettront d'agir sur l'emploi local. Mobilité, en maîtrisant la circulation automobile, en favorisant l'usage des transports collectifs, en développant les circulations douces, en organisant le stationnement.

Écologie enfin, en économisant l'énergie, en utilisant des énergies renouvelables, en innovant, en renforçant les espaces verts et la biodiversité... L'éco-quartier de la Marine en est aujourd'hui le premier exemple. Cette réflexion, nous ne la mènerons pas en catimini. Au contraire, je m'appuierai sur les conseils de quartier et les habitants afin que l'avis de tous puisse s'exprimer et être examiné avec la plus grande attention.

Le PLU doit-il se réfléchir à plus grande échelle ?

À terme certainement, car l'enjeu est de taille. Dans la boucle Nord, il faut réfléchir au bon équilibre intercommunal. Quand une communauté d'agglomérations sera créée, nous devons être en mesure d'élaborer avec nos voisins un PLU intercommunal.

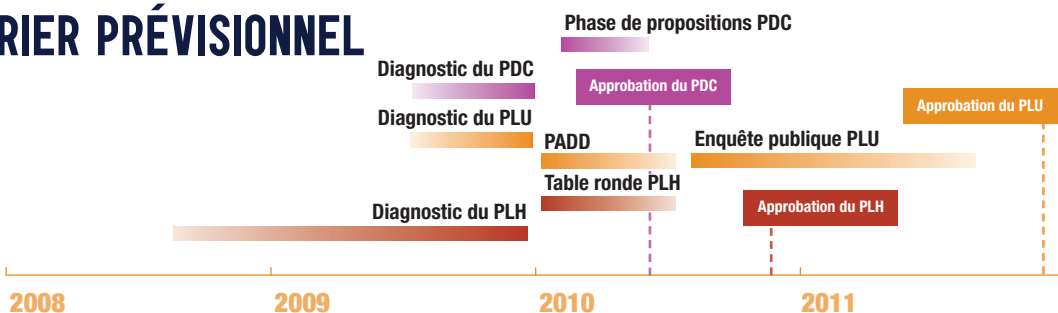
LE SAVIEZ-VOUS ?

Un blog dédié au PLU, aux PLH et PDC sera mis en ligne en octobre. Conçu comme une plateforme d'échange, chaque Colombien pourra alors consigner ses observations et formuler ses questions auxquels élus et techniciens répondront sur <http://plu.colombes.fr>

DESTINATION COLOMBES

Prochain rendez-vous du PLU en novembre et en décembre dans les rues de Colombes à l'occasion de balades urbaines. Conviviaux, ces circuits thématiques ont pour but de réunir les élus, les techniciens, les associations et les habitants le temps d'une promenade, mais aussi d'instaurer un dialogue en portant un autre regard sur la ville. Pour connaître les dates et les circuits, rendez-vous sur <http://plu.colombes.fr>.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Plan de déplacements de Colombes : bouger autrement



Avec le T2, le trafic automobile sur le boulevard sera fluidifié et les temps de transports collectifs maîtrisés et nettement réduits.

Colombes est aujourd'hui confrontée à d'importantes difficultés de déplacements. Afin d'y faire face, la ville a fait le choix d'élaborer un « Plan de déplacements et de stationnement ». Le Plan de déplacement de Colombes devra déterminer, l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Tous les modes de transports sont concernés, ce qui se traduit par la mise en place d'actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière, axées notamment sur les transports publics et les modes doux (vélo, marche à pied).

Pour prendre en compte les avis et attentes de tous,

la municipalité a engagé un processus de concertation avec l'ensemble de la population, et ce, à travers différents moyens :

- les Conseils de quartiers déjà sollicités pour relever les principaux dysfonctionnements en termes de déplacements, seront à nouveau consultés,
- une enquête d'accessibilité au centre-ville s'est déroulée le 15 septembre dernier. Son objectif : identifier le mode de déplacement utilisé par les habitants pour accéder au centre-ville, et les raisons de ce choix,
- une enquête téléphonique auprès des foyers colombiens s'est déroulée en septembre, pour connaître les habitudes et attentes de la population

en termes de déplacements,

► enfin des réunions publiques relatives à l'étude seront organisées à chaque étape de la réflexion. Démarrée en mai dernier, cette étude se conclura par un projet partagé au printemps 2010.

LES OBJECTIFS

Le futur PDC devra répondre à des ambitions clairement exprimées et affirmées :

- la maîtrise des flux de circulation automobile et la réorganisation du stationnement, afin de répondre aux différents besoins, en particulier ceux liés aux activités économiques et aux équipements.
- la redéfinition du niveau de service à atteindre pour le réseau de transport en commun et l'amélioration des conditions d'intermodalité entre les différents réseaux,
- la valorisation de la place accordée aux piétons, cyclistes, et Personnes à Mobilité Réduite (PMR). ■

RÉUNION PUBLIQUE

La ville vous invite à débattre lors d'une réunion publique le 29 octobre à 20h30. Une rencontre qui sera l'occasion de présenter un état des lieux de la situation actuelle en termes de déplacements à Colombes, ainsi que d'échanger sur les enjeux et objectifs à atteindre. Plus d'infos sur www.colombes.fr

INTERVIEW

« Il y aura des choix à faire, malgré les contradictions »



Alexis Bachelay,
adjoint au
maire délégué
au Développement durable,
transports et
stationnement.

En quoi le PDC peut-il orienter la politique locale des transports et des déplacements ?

À la différence de la Région ou de certaines communes, Colombes n'a pas encore de plan local de déplacements. Cet outil de diagnostic nous est indispensable afin de construire, sur les questions de transport et de stationnement, une politique de déplacement adaptée aux attentes de la population. Et les chantiers ne manquent pas, qu'ils soient en matière

de stationnement illicite ou sauvage, de sous-utilisation des parkings, de vitesse excessive en ville mais aussi de cheminement piétonnier ou cycliste. Aujourd'hui, nous manquons d'indicateurs fiables et donc d'efficacité dans l'action. Basé sur la concertation, en partenariat notamment avec les conseils de quartier, le futur Plan de déplacements de Colombes (PDC) nous conduira, à travers l'élaboration d'un diagnostic partagé, à la mise en place d'un véritable plan d'action dès l'année prochaine.

Avec quels objectifs ?

En voiture, 50 % des trajets urbains sont inférieurs à 3 km et 15 % à 500 m. Ce constat nous pousse à nous interroger sur la place de la voiture en ville et la valorisation des transports alternatifs. Qu'ils concernent l'accessibilité des transports en commun, le développement de l'usage du vélo avec la création entre autres de che-

minements sécurisés et de stationnements dédiés ou encore la réalisation d'une rue piétonne... les chantiers à ouvrir à Colombes sont nombreux. Il y aura des choix à faire, et ce malgré les contradictions et besoins que génèrent les différentes activités de la ville. On ne peut vouloir que ça change, sans rien changer !

Quel impact aura l'arrivée prochaine du T2 à Colombes ?

Le prolongement du T2 boulevard Charles de Gaulle va entraîner un nouveau partage de la voirie entre les différents modes de transport à Colombes. En outre, ce nouvel aménagement est un formidable outil de développement local. La création de nouveaux commerces, d'équipements publics mais aussi l'arrivée d'entreprises seront autant d'acteurs qui participeront à terme à la redynamisation du quartier.

**DU COURAGE
DU COMBAT
DU BONHEUR !**

Au stade Yves du Manoir,
le Racing-Métro 92 recevra :

BAYONNE 17 oct.	BOURGAIN 3 jan.
TOULOUSE 30 ou 31 oct.	LONDON WASPS* 21, 22, 23 ou 24 jan.
STADE FRANÇAIS 20 ou 21 nov.	CLERMONT 27 ou 28 jan.
ALBI 27 ou 28 nov.	CASTRES 19 ou 20 fév.
TOULON 4 ou 5 déc.	BRIVE 26 ou 27 mars
ROMA 12 déc.	BIARRITZ 16 ou 17 avr.

* stade communiqué ultérieurement



LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE

TOUS AU STADE POUR SOUTENIR VOTRE ÉQUIPE !

LE RACING-MÉTRO 92 JOUE À COLOMBES AU STADE YVES DU MANOIR
DE SEPTEMBRE À JUIN

Réservations : www.racing-metro92.fr ou au 01 46 91 57 92

Points de vente : Virgin Megastore - Auchan - E. Leclerc - Galeries Lafayette - BHV - Cultura -
Le Progrès de Lyon - Fnac - Carrefour - Géant - Magasins U - Intermarché



Développer l'offre de logements grâce au PLH

Élément constitutif du PLU, le PLH - Programme Local de l'Habitat - est un document cadre qui définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements. Ainsi, pour favoriser la mixité sociale, le PLH assure, entre les quartiers d'une même commune, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. Le PLH tient bien évidemment compte des caractéristiques de la ville de Colombes : évolution démographique et économique, évaluation des besoins des habitants actuels et futurs, desserte en transports urbains...

AVEC QUELLE METHODE ?

Une méthodologie rigoureuse a été engagée par la ville de Colombes pour réaliser son PLH. Pour cela, elle a fait appel aux compétences d'un bureau d'études pour la mise en œuvre de la démarche.

► L'élaboration du PLH, une réflexion collective. Les acteurs professionnels et associatifs seront largement impliqués dans la démarche qui sera pilotée par les élus et la direction de l'Habitat et du Logement de la ville.

LE PLH RÉPONDRA AUX QUESTIONS SUIVANTES :

- Combien faudra-t-il construire de logements pour répondre aux besoins de demain ?
- Comment diversifier l'offre de logements afin de répondre au mieux aux besoins de tous les Colombiens ? ■



INTERVIEW

« Aujourd'hui on sait construire autrement »



Véronique Monge, adjointe au maire déléguée à l'Habitat et au logement.

En quoi le PLH peut-il orienter la politique de l'Habitat ?

Il ne faut pas se tromper ! Le PLH n'est qu'un outil. C'est la politique que nous souhaitons mettre en place pour le logement des Colombiens qui va

orienter le programme local de l'Habitat et les actions à mettre en place. Notre ambition est de prendre en compte les besoins des Colombiens dans leur diversité. Nous avons donc à prévoir la construction de logements sociaux mais aussi celle de logement en accession à la propriété, qui reste compatible avec le revenu des ménages qui souhaitent rester vivre dans notre ville. Le PLH va permettre de traduire, sur le territoire, ces objectifs et de donner de la transparence à notre action.

Quels équilibres trouver entre logement social et logement privé ?

Les deux sont nécessaires. Il faudra cependant veiller à ce qu'une partie du logement privé réponde mieux aux besoins des ménages colombiens. Ce qui n'a pas été le cas ces dernières années. En effet, si l'on se réfère aux premiers éléments de diagnostic, des logements en accession ont bien été construits, mais à des prix au m² tels qu'ils interdisaient toute acquisition aux jeunes familles. Ce qui eut pour conséquence de les pousser à quitter Colombes ou à vivre bien malgré eux dans des conditions de vie peu satisfaisantes. C'est pourquoi, aujourd'hui, il doit y avoir une vraie prise en compte de ces situations dans nos orientations de construction.

Pour faire face à l'augmentation de la démographie à Colombes la construction de nouveaux logements est une nécessité. Comment éviter parallèlement l'asphyxie en terme de densification ?

Colombes n'est pas une ville dense. Avec ses 9 000 pavillons, elle offre une qualité d'espace qu'il convient de préserver. Souvent lorsque l'on parle de densité on voit des barres et des tours. Aujourd'hui on sait construire autrement, de petites unités qui s'intègrent bien dans l'environnement et respectent l'architecture locale. C'est dans ce sens qu'il faut penser l'évolution de notre ville. De même, il ne faut pas croire que construire augmente systématiquement le nombre des habitants. Nous sommes aujourd'hui à Colombes face à un enjeu de desserrement des familles qui n'ont eu d'autres choix ces dernières années que de cohabiter ou de résider dans des logements trop petits par rapport à leur situation familiale. Nous nous devons d'apporter une amélioration à ces conditions de vie.

UNE DÉMARCHÉ EN TROIS PHASES

- Un diagnostic. Une analyse du fonctionnement du marché du logement et des conditions d'habitat, permettra de disposer d'une connaissance détaillée de la situation de l'habitat sur le territoire colombien, d'identifier les enjeux et de dégager des orientations stratégiques.
- À l'issue du diagnostic, un scénario d'évolution de la ville à l'horizon 2020 sera proposé, concerté et validé. Il fixera les principaux objectifs de développement de l'habitat sur la ville pour les prochaines années.
- Un programme d'actions. Afin d'atteindre les objectifs contenus dans le scénario colombien, un programme d'actions détaillées par secteurs géographiques sera élaboré. Il proposera de corriger les déséquilibres constatés, d'accompagner la réalisation de nouvelles opérations d'habitat et de mettre en place des outils d'évaluation. Il servira de guide aux politiques publiques et aux acteurs privés.

Expression des groupes du

SOCIALISTE

Insécurité. La démagogie ça suffit !

Régulièrement le Maire et la Municipalité sont interpellés sur des problèmes de sécurité dans notre ville. L'instrumentalisation éhontée qu'en fait la droite locale n'est ni juste, ni digne. Nous leur suggérons de se tourner vers leurs amis du gouvernement pour peser de toute leur influence afin d'augmenter les effectifs de la police nationale à Colombes.

Loin de nous l'idée de sous-estimer les difficultés rencontrées par les Colombiens dans ces domaines, même si Colombes n'est pas la ville où la tendance à la hausse des délits est la plus manifeste et ce, de l'avis même du Préfet des Hauts-de-Seine. L'augmentation de la délinquance, notamment les cambriolages, est démontrée par tous les observateurs et les chiffres publiés en sont la démonstration, bien au-delà des frontières communales.

Qui est responsable ? Il nous semble nécessaire de rappeler quelques évidences. La sécurité dans sa globalité est d'abord une responsabilité de l'Etat, or celui-ci ne joue pas son rôle.

Nicolas Sarkozy nous avait promis « une lutte sans merci contre les voyous et les délinquants », la réalité est bien différente de ces classiques rodomontades du Président de la République. Les chiffres du ministère de l'Intérieur, récemment publiés, rappellent que les violences aux personnes ont augmenté de 14 % dans notre pays depuis un an. Ces actes graves attendent des réponses, mais rien ne vient ! Les réductions des effectifs de la Police Nationale (avec 8000 postes supprimés en deux ans et 2000 gardiens de la paix en attente d'affectation au sein de l'école de police), le refus de créer sur Colombes, Asnières et Gennevilliers une Unité territoriale de Quartier (UteQ) qui peut s'apparenter à une police de proximité dans les quartiers, sont la preuve manifeste d'une absence de volonté de l'Etat de trouver des solutions à ce difficile problème. Pour ce qui concerne la ville, nous mettons en œuvre, dans le cadre de nos prérogatives, une politique faite de prévention, de proximité et de fermeté que ce soit sur la vidéo-surveillance, les effectifs de la police municipale, ou la territorialisation des actions avec l'ouverture très prochaine de deux postes annexes dans nos quartiers du Petit-Colombes et des Fossés-Jean.

Notre travail est de longue haleine et ne pourra jamais se substituer aux devoirs régaliens de l'État. Nous voulons que derrière les discours de matamore, les moyens suivent.

Or, force est de constater que, comme le reste des services publics, la politique initiée par le gouvernement en matière de sécurité publique est une politique de démantèlement... sauf dans les beaux quartiers. Par exemple, on peut constater que le nombre de policiers nationaux par habitant est bien plus important à Neuilly qu'à Colombes !

Le groupe socialiste.

COMMUNISTE

Construire une politique jeunesse ambitieuse

Nous savons que les jeunes sont les premières victimes de notre système économique et de la politique du gouvernement actuel. Ils font face à des problèmes qu'il nous faut affronter, en premier lieu le problème de leur pouvoir d'achat qui est essentiel pour les aider à construire leur autonomie, il constitue la base de bon nombre des difficultés rencontrées. Il conditionne les questions du logement, de la santé, de l'accès à la culture, des déplacements et des loisirs. Ainsi notre société leur impose une véritable course d'obstacles en leur faisant subir un insupportable bizutage social en les contraignant à des petits boulots et en leur réservant la plupart du temps des emplois partiels et précaires. C'est dans ce contexte difficile que nous devons ouvrir de nouvelles perspectives en y consacrant les moyens humains, financiers et avec des équipements nouveaux.

L'enjeu est d'importance, c'est pourquoi nous demandons l'inscription d'un débat sur la jeunesse lors d'un prochain conseil municipal.

Pour les élus de notre groupe il y a urgence à mettre en place et rendre lisible un projet. Nous pouvons nous appuyer sur des acquis, qui se situent dans de multiples offres déjà en place en termes d'activités sportives, d'aide à l'emploi, de culture sous toutes ses expressions, ainsi que l'activité du tissu associatif qui ne manque pas de propositions.

D'ores et déjà, le groupe communiste et Parti de Gauche formule des propositions à débattre :

- Prioriser l'accès au logement pour les jeunes qui souhaitent décohabiter,
- Reprendre en urgence la construction d'une résidence étudiante de 50 logements supprimée par Madame Gouéta,
- Favoriser l'accès aux soins pour les jeunes en difficultés,
- Créer une maison d'hébergement d'urgence,
- Mettre en place des tarifs préférentiels favorisant l'accès aux activités culturelles et sportives, avec une attention particulière pour les jeunes des quartiers.

Nous considérons donc que s'engager maintenant dans ces actions est un moyen de répondre à des préoccupations existantes mais aussi un signe tangible pour engager une large concertation avec notre jeunesse. C'est avec ce dialogue que nous pourrions prendre en compte les multiples attentes qui se sont manifestées très clairement lors des différentes consultations électorales et auxquelles nous devons répondre en conformité avec nos engagements programmatiques.

Groupe Communiste et Parti de Gauche
Michèle Fritsch, Bernard Destrem, Évelyne Bouchouieha, Aïssa Ben Braham, Nicole Martiac, Michelle Macé, Yahia Bouchouieha, Christiane Chombeau-Soudais, Catherine Laigle, Patricia Pacary, Habib Benbelaïd

LES VERTS

La vidéosurveillance, outil magique ?

Le conseil municipal a examiné la politique de sécurité et la vidéosurveillance en particulier. Les Verts ont fait entendre leur point de vue et ont voté contre. Cela ne signifie pas que nous renions notre engagement dans cette majorité avec laquelle, nous tenons à le rappeler, nous sommes solidaires. Nous y menons un travail constructif basé sur le dialogue. Pour autant, solidarité ne signifie pas renoncement à nos idées. La sécurité est une question suffisamment sérieuse pour, qu'en toute conscience, notre groupe souhaite marquer sa différence.

Nous ne sommes pas opposés par principe, mais parce que la vidéo – contrairement à ce qu'on peut penser au premier abord - n'est pas efficace dans tous les domaines. Elle permet de protéger les biens et les commerces, de prévenir les cambriolages, de repérer les incendies... Par contre, elle ne protège pas les personnes et est inefficace pour empêcher les agressions.

Et pour un coût disproportionné : cela a coûté plus d'un million et demi (après déduction des subventions) à la mandature précédente et coûtera plus de 300 000 euros par an, sans compter la remise à niveau... tout cela pour un système qui a permis en 2008 de détecter 193 faits de délinquance sur plus de 6 500, soit 2.84 %.

Le Maire a eu le courage de désarmer la police municipale et de l'affecter à des missions de proximité en cette période où le tout répressif domine. C'est pourquoi nous déplorons que, face aux attaques de l'UMP, la préoccupation de la ville soit d'éviter toute critique en voulant faire la politique de la municipalité précédente mieux que cette dernière.

Nous aurions voulu une diminution du nombre de caméras pour ne garder que celles qui sont utiles notamment pour protéger les voitures des locataires dans les parkings, les lieux clos et les galeries marchandes ou assimilées, sur la base de critères objectifs d'implantation et de localisation, la mise en place d'un comité d'éthique en amont du vote, une évaluation de l'outil et bien sûr la plus grande transparence sur l'emplacement des 61 caméras existantes.

Nous plaçons pour une politique de sécurité équilibrée entre prévention et répression : renforcement des moyens humains notamment dans les clubs de prévention, dans la police municipale, des actions de prévention de la délinquance et de médiation - qui peuvent être subventionnées contrairement à la nécessaire remise à niveau et le fonctionnement du réseau de caméras avec un risque de dérapage de nos impôts de demain. Face à l'échec de la politique du gouvernement (+40 % d'agressions depuis 2002) et la diminution des effectifs de la Police Nationale, il n'est pas du ressort des villes – malgré tous leurs efforts - de pallier ces manques. Le groupe des Verts espère avoir l'occasion d'en reparler.

Claire Gagnière (Présidente), Dominique Frager, Catherine Bernard, Patrick Chaimovitch, Frédéric-Farid Sarkis.
<http://vertscolombes.fr>

CITOYENS AUTREMENT

Oui à une vidéo surveillance surveillée

...La liberté individuelle doit être considérée comme une "fin" fondamentale qui ne doit jamais être mise de côté...

La vidéo-surveillance dans notre ville

En ce qui concerne la vidéo-surveillance dans notre ville et afin de répondre aux inquiétudes de la population sur les problèmes récurrents de sécurité, nous pensons que si l'utilisation de la vidéo-surveillance conjointe à une indispensable présence de la police nationale et de proximité peut être un outil de prévention, alors nous sommes POUR. Il faut prendre en compte que l'effectif de la police nationale a baissé et que nous avons perdu 30 policiers en 7 ans alors que la population est passée de 79 000 à 83 100 habitants.

Nos prédécesseurs ont fait le choix d'équiper la ville d'un système de vidéo-surveillance. Cette mise en place prônait une efficacité exemplaire et non discutable de la protection et de la sécurité des hommes et des biens. Les études faites sur une vidéo-surveillance de qualité restent cependant mitigées. Non la vidéo-surveillance n'est pas l'Eden de la sécurité !

Un audit réalisé en 2009 a permis de mettre en exergue les défaillances de ce système dans notre ville puisque le dispositif utilisé pouvait « boguer » à tout moment, qu'il était exploité par des opérateurs sans formation adaptée, ce qui consistait, de fait, à un leurre de la population.

À l'analyse de cet audit, il est apparu que certaines caméras étaient aveugles et qu'elles étaient visionnées sur des écrans éteints, je vous laisse réfléchir sur l'efficacité !

Le retrait des caméras aurait un coût important, aussi nous nous devons de faire un choix responsable. Dans une logique pragmatique, il sera donc nécessaire de réfléchir à un redéploiement des caméras dans des lieux stratégiques et de conforter le système de vidéo-surveillance tant sur le plan technique qu'humain afin qu'il soit opérationnel.

Une charte d'éthique sera mise en place lorsque le système de vidéo-surveillance sera validé par l'assemblée du Conseil Municipal. En conclusion, il nous semble indispensable de renforcer en priorité la police nationale et de proximité car rien ne remplacera les présences humaines sur le terrain et nous disons oui à une vidéo-surveillance surveillée.

Intervention de E. Phanor lors du conseil Municipal, au nom du groupe Citoyen Autrement, à l'exception de Véronique Monge qui s'est abstenue.

Noël Arcédiano, Elizabeth Choquet, Kamel Bouhaloufa, Philippe Pattier, Edouard Phanor, Véronique Monge.

UMP/NOUVEAU CENTRE

Avenir d'Yves-du-Manoir : l'UMP-NC sera vigilante !

Chers Colombiens,

Nous profitons de cette tribune pour vous informer de notre position sur l'avenir du stade Yves du Manoir. Nous sommes tous très attachés à conserver le Racing Metro 92 à Colombes, où il plonge ses racines.

Ce club de rugby est la propriété de M. Jacky Lorenzetti, qui nourrit pour lui de grandes ambitions depuis sa montée en TOP 14 et souhaite l'implanter dans un stade de 45 000 places. Ce projet très ambitieux repose sur l'équilibre financier procuré par des manifestations événementielles, complétant les recettes des matchs du club.

Mais il a été annoncé qu'il n'y avait aucune possibilité d'agrandir le stade Yves-du-Manoir, pour le rendre conforme aux exigences de M. Lorenzetti, à savoir pouvoir acheminer en transports en commun un tel nombre de spectateurs deux fois par semaine vers le stade, sans causer trop de désagréments aux riverains. Le club s'est alors tourné vers d'autres lieux mieux desservis, selon lui, le stade des Bouvets à Nanterre ou ailleurs, selon les possibilités qui se présenteront. Néanmoins, celui-ci étant à rénover intégralement et à agrandir, Colombes conservera durant 3 ans l'équipe du club à Yves-du-Manoir. Entre-temps, le Conseil Général, acteur autrement plus actif que M. Sarre sur ce dossier, a proposé à l'équipe nationale de Handball de s'y implanter, projet accepté par l'actuelle municipalité en sa qualité de co-gestionnaire du syndicat mixte qui exploite Yves-du-Manoir. Une étude d'impact quant à la faisabilité de ce projet a alors été commandé dont nous attendons les conclusions.

Notre position à l'UMP-NC est claire et sans démagogie : quel qu'il soit, nous souhaitons un projet sportif d'envergure à Colombes. Nous voulons que notre mythique stade olympique Yves-du-Manoir continue à vivre, à accueillir des grandes manifestations sportives et à rester l'âme de notre ville. Nous ne nous contenterons pas d'un projet au rabais. Nous serons très vigilants et attentifs aux conclusions de l'étude d'impact. Car, ce qui se joue là, va bien au-delà du sport, d'un club ou d'une compétition. A travers le stade olympique, c'est l'avenir de Colombes qui est en jeu : l'activité physique de nos scolaires, la préservation des écoles de football et de rugby, l'existence d'un équipement adapté pour nos clubs sportifs et l'intégration et l'insertion professionnelle de nos jeunes par le sport. Par conséquent, nous resterons mobilisés pour faire aboutir un projet ambitieux et original pour Colombes.

Lionnel Rainfray, Président du Groupe Ump-Nc, Arnold Bauer, José Bonici, Caroline Coblentz, Nicole Goueta, Leila Leghmara, Pierre Nicot, Véronique Vignon, Rama Yade.

Permanence : 1 rue Saint Lazare 0156055094

MODEM

De l'éco-quartier à l'éco-cité

Le projet de ZAC de la Marine, au Petit-Colombes, en gestation depuis plus de 10 ans, semble enfin proche d'un début de réalisation, sous la forme d'un « éco-quartier ».

Si cette appellation semble exagérément ambitieuse au regard des caractéristiques réelles du projet, elle témoigne cependant de l'intention louable de définir pour Colombes une urbanisation plus responsable : forte réduction des consommations énergétiques des bâtiments, mixité sociale et variété des constructions, encouragement à l'utilisation des transports publics.

Par contre on peut regretter une utilisation insuffisante des énergies renouvelables, la disparition du parking public, initialement prévu, et qui aurait facilité l'accueil des véhicules venant de Bezons et permis à leur propriétaires de prendre le futur train vers la défense et enfin l'absence d'équipement favorisant la pratique du vélo, mode de transport qui devrait réellement être encouragé à Colombes.

Pour ce qui concerne le MODEM, nous souhaiterons que le projet de la ZAC de la Marine constitue une première étape permettant d'aller d'un éco-quartier à une éco-cité.

Car chacun sait que c'est sur l'habitat existant que l'effort doit être porté, tant celui-ci est, en général, « énergivore ». Or la ville de Colombes dispose, grâce à son patrimoine de logements sociaux, des moyens de mettre en œuvre un programme ambitieux de réduction des rejets de CO2, favorisant également le recul des charges des ménages. L'ampleur d'un tel programme, son coût, supposent un étalement de sa mise en œuvre dans la durée.

C'est donc une bonne raison pour ne pas tarder à commencer !

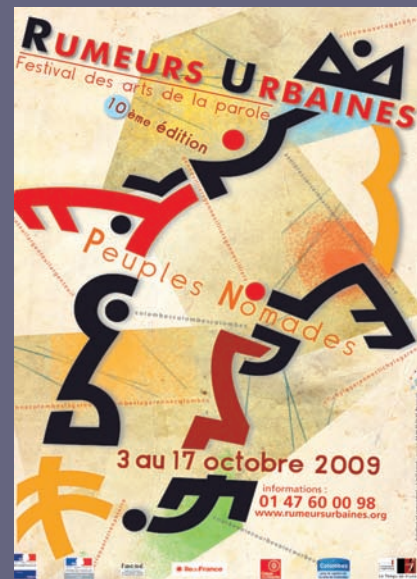
Laurent Trupin, Bruno Gouallou
www.laurenttrupin.org 06 78 86 49 76

À NE PAS MANQUER Le festival des Rumeurs Urbaines

Le festival consacré aux arts de la parole se déroule cette année du 3 au 17 octobre, sous le thème des « peuples nomades ».

Depuis dix ans, le festival propose chaque année une programmation pluri-artistique. Un public fidèle et une constante évolution ont fait des Rumeurs Urbaines un événement culturel intercommunal, qui durant quinze jours consacre la diversité et l'échange grâce à la musique et à l'art du conte.

Renseignements au 01 47 60 00 98.



SORTIES DU MOIS D'OCTOBRE Théâtre, expositions, musique, loisirs

EXPOSITION

TOILES

Jusqu'au 15 octobre

☀ Au Café L'Esperluette
36, rue des vallées
09 53 20 34 45
Caroline Balatre expose ses toiles fleuries au café l'Esperluette jusqu'à la mi-octobre. Cette Colombienne travaille la peinture à l'huile pour « transmettre des émotions et raconter une histoire ».

EXPOSITION

PHOTOS « CŒURS DE QUARTIERS »

Jusqu'au 24 octobre

☀ Au musée d'Art et d'Histoire, de 14h à 18h - 2 rue Gabriel Péri
01 47 86 38 85
Exposition des meilleures photographies du concours organisé par le musée d'Art et d'Histoire de Colombes, sur le thème des quartiers.

RUMEURS URBAINES

EXPOSITION TOUAREG

Jusqu'au 21 octobre

☀ À la bibliothèque Jacques Prévert - 6 passage Jacques Prévert
01 47 84 85 46
Pour accompagner le festival des Rumeurs Urbaines dédié aux peuples nomades, la bibliothèque Jacques Prévert propose une exposition sur les Touareg. Réalisée par un artiste photographe, Jean-Pierre Godineau, elle est composée de photographies et de croquis qu'il a ramenés de son séjour à Anderamboukane, au nord-est du Mali.



CONCERT

AHMAD JAMAL

Mardi 6 octobre

☉ À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis - 01 56 05 00 76
Professionnel depuis l'âge de 11 ans, Ahmad Jamal est un magicien du piano. Les plus grands ont voulu l'engager, mais l'artiste a mené seul son bout de chemin. Accompagné de sa formation, il repart en tournée, riche de nouvelles compositions.



RUMEURS URBAINES

C'EST LE CHAMEAU QUI ME L'A DIT

Jusqu'au 21 octobre

☀ À la bibliothèque Louis Aragon, à 15h30, 6 place Louis Aragon
01 47 60 06 40
Mamadou Sall, dit Le Piroguier du désert en Mauritanie, vient raconter des contes traditionnels à la bibliothèque Louis Aragon. Ces récits offrent une vraie portée philosophique.

RUMEURS URBAINES

SCÈNE OUVERTE

Mercredi 7 octobre

☉ À la MJC, à 19h30
96/98 rue Saint Denis - 01 56 83 81 81
Pour tous ceux qui aiment dire sans retenue et veulent partager leurs histoires... Appel à tous les conteurs d'Ile-de-France. C'est le moment pour se rencontrer, dans une ambiance festive.

CONCERT

ALAIN SOUCHON

Mercredi 7 octobre

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Alain Souchon repart en tournée avec son douzième album, *Ecoutez d'où ma peine vient*. La mélancolie de cet éternel jeune homme envahira l'Avant-Seine en octobre, entre nostalgie et humour léger.

CONCERT

TUSITALA

Vendredi 9 octobre

● Au Conservatoire, à 20h30
25 rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
L'association Colombes Jazz propose une soirée consacrée à la musique de voyages. Du jazz, aussi coloré qu'élégant, pour une évasion musicale aux quatre coins du monde. Entrée libre.

RUMEURS URBAINES

CONTES

Samedi 10 octobre

● À la bibliothèque Jacques Prévert, à 15h - 6, passage Jacques Prévert 01 47 84 85 46
Abaye Abakar Adam, dit L'Enfant Noir du Tchad nous emmène pour une balade en conte et en musique dans le désert du Danguélé, à travers l'Afrique et ses récits ancestraux.

RUMEURS URBAINES

CONCERT BANIA

Samedi 10 octobre

● À la bibliothèque Jacques Prévert, à 16h30
6 passage Jacques Prévert
01 47 84 85 46
À travers des chants spirituels et tribaux, dansants et hypnotiques, six musiciens algériens nous font découvrir l'univers de la musique Gnawa, des confréries mystiques du nord du Sahara, composées de descendants d'esclaves noirs affranchis.

RUMEURS URBAINES

TAMAT

Dimanche 11 octobre

● Au CSC des Fossés-Jean, à 15h
11 rue Jules Michelet
01 42 42 86 76
Guidé par un langage poétique et visuel, Tamat est un spectacle qui mélange les genres : théâtre gestuel et masqué, à la fois drôle et sensible. Un conte en mouvement, placé sous le signe de l'optimisme.

THÉÂTRE

LES COURTE(S) LINE

Les 11 et 12 octobre

● À la Cave à Théâtre, le 11 à 20h30 et le 12 à 17h
58 rue d'Estienne d'Orves
01 47 80 92 19
La troupe « Aux âmes bien nées » reprend les pièces courtes de Courteline pour une heure de clins d'œil divertissants.



CONFÉRENCE

CONNAISSANCE DE L'ART

Lundi 12 octobre

● À l'Avant-Seine, à 18h
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
À l'occasion de « transport contemporain », envollez-vous à la découverte des musées européens. La première escale du voyage se fait à Berlin. Venez assister à une conférence dédiée au Hamburger Bahnhof, au musée d'Art Contemporain de Berlin et à Anselm Kiefer.

RUMEURS URBAINES

LE CŒUR SUR LA ROUTE

Mardi 13 octobre

● À la MJC, à 20h30
96/98 rue Saint Denis
01 56 83 81 81
C'est l'histoire d'un homme et d'une femme amoureux depuis les Foires du sel et du sucre de leur enfance. Les années ont passé, Débo et Agah devaient se marier. Mais ils vont devoir combattre Kriki, un puissant homme d'affaires qui a décidé de construire un site touristique...

RUMEURS URBAINES

PAROLES DE SABLE

Mercredi 14 octobre

● À la Bibliothèque Jules Michelet, à 14h30 et 16h
11 rue Jules Michelet
01 47 80 57 38
Aman Iman, « l'eau c'est la vie » : parole héritée des caravaniers du Sahel à la poursuite d'une eau capricieuse. Sani Bouda a glané des contes traditionnels et des anecdotes à travers les dunes de sable : des chants et des musiques traditionnels, issus d'une parole sacrée. Car sans eau, la vie n'existe pas.

CONCERT

MOLLY JOHNSON

Mercredi 14 octobre

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Après une remarquable carrière musicale, Molly Johnson, métisse canadienne à la voix jazzy, retourne aux fondamentaux de la musique américaine et reprend les grands classiques jazz et variété des États-Unis. Une sorte d'hommage aux grandes voix qui l'ont inspirée tout au long de sa carrière.

MERCREDI 7 OCTOBRE



Le Petit Nicolas, de Laurent Tirard
Victor de Thomas Gilou
Mary & Max, d'Adam Elliot

MERCREDI 14 OCTOBRE



Victor, de Thomas Gilou
Divorces, de Valérie Guignabodet
Mission-G, de Hoyt Yeatman
Le Petit Nicolas, de Laurent Tirard
Mary & Max, d'Adam Elliot

MERCREDI 21 OCTOBRE

Lucky Luke, de James Huth
Mission-G, de Hoyt Yeatman

MERCREDI 28 OCTOBRE

Micmacs à tire-larigot, de Jean-Pierre Jeunet
Lucky Luke, de James Huth

Cinéma Les 4 Clubs

35, rue du Bournard — 92700 Colombes

Tél. : 08 92 68 01 22 — Fax : 01 47 84 11 52

Les salles 2 et 4 sont accessibles
aux personnes handicapées.



Attention. Les films et animations
programmés peuvent être modifiés en
fonction de l'actualité par les diffuseurs ou la direction du cinéma
Les 4 Clubs.

RUMEURS URBAINES

MASTER-CLASS DU CONSERVATOIRE

Jeudi 15 octobre

● Au Conservatoire, à 18h30
25 rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Majid Khaladj est considéré comme l'un des maîtres des percussions iraniennes. Entre histoire et musique, il vous initiera aux rythmes persans.

RUMEURS URBAINES

LA NUIT DU CONTE « NOMADES »

Samedi 17 octobre

● À l'Avant-Seine, à 19h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Les peuples nomades se sont donné rendez-vous à l'Avant-Seine pour clôturer le festival des Rumeurs Urbaines. Des contes, de la musique,

des danses et un repas festif à partager en famille, le temps d'une soirée célébrant les cultures nomades. Les enfants ne sont pas oubliés : un coin-dodo les attend.

LECTURE

MLLE TOC'APLUME

Samedi 17 octobre

● Au café l'Esperluette, à 16h
36, rue des vallées 09 53 20 34 45
En présence de son auteur, Sarah Tocaven, des lecteurs présentent des extraits du recueil de nouvelles « L'univers enchanté de mademoiselle Toc'Aplume ». Un recueil de textes tantôt légers et gais et tantôt plus sérieux, dont l'unique ambition est de faire sourire et rêver.

CONCERT

ELIANE ELIAS

Mardi 20 octobre

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
La voix brésilienne de la bossa nova s'installe, le temps d'une soirée, sur les planches de l'Avant-Seine. Une soirée qui se déroule en Amérique du Sud, sous la chaleur de sa voix et des instruments qui l'accompagnent.

CONCERT

SPAGHETTI WESTERN ORCHESTRA

Jeudi 22 octobre

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Nostalgiques des vieux westerns ? Rendez-vous à l'Avant-Seine le 22 octobre. Un quintet australien rejoue, en live, les musiques de ces films mythiques. Aussi comiques que brillants, les musiciens créent un spectacle vraiment original.



CONCERT

LISA EKDAHL

Vendredi 23 octobre

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Une suédoise qui chante du blues. Ce n'est pas si courant. Alors que petite, elle rêvait d'être joueuse de football, Lisa Ekdahl, une blonde à la voix enfantine donne l'impression d'avoir fait ça toute sa vie. Pop, jazz et bossa nova, son univers éclectique y est sûrement pour quelque chose.



ANIMATION

RUE LIBRE

Samedi 24 octobre

● Sur le Terrain d'Évolution à 16 heures Quartier des Grèves
Journée Nationale des Arts de la rue. Spectacle Gratuit

THÉÂTRE

LES FRÈRES TOQUE

Les 24 et 25 octobre

● À la Cave à Théâtre, le 11 à 20h30 et le 12 à 17h
58 rue d'Estienne d'Orves
01 47 80 92 19
La compagnie « Trottoir Express » présente l'histoire de trois frères qui abandonnent tout pour devenir saltimbanque. Un nouveau trio de Pieds Nickelés, dont les farces sont élaborées dans de vraies casseroles.

DANSE

LOUP ES-TU LÀ ?

Dimanche 25 octobre

● À la MJC, à 20h30
96/98 rue Saint Denis
01 56 83 81 81
Retrouvez en octobre, les rencontres de danse de la Toussaint de la MJC. Au menu : « Capharnaüm apocalyptique », une fable moderne soutenue par six danseurs. Entre transformations athlétiques et clins d'œil à la société, les interprètes exploitent les travers de l'humain pour en faire une fête futuriste et surréaliste.

DANSE

CORPS ANONYMES

Lundi 26 octobre

● À la MJC, à 20h30
96/98 rue Saint Denis
01 56 83 81 81
Crée par la Compagnie Corinne Lanselle, cette pièce pour quatre danseurs s'inscrit dans les Rencontres de danse de la Toussaint. Sur le thème de la peur, les danseurs démystifient les frayeurs enfantines et adultes.

DANSE

L'ÉPHÉMÈRE

Mercredi 28 octobre

● À la MJC, à 19h30
96/98 rue Saint Denis
01 56 83 81 81
Monté par Laurence Levasseur et Pedro Pawels, cette pièce pour deux danseurs témoigne de l'éphémère. L'éphémère de notre existence, de notre souffle, à la fois si fragile et pourtant solide comme la roche.

DANSE

FUGIT AMOR

Mercredi 28 octobre

● À la MJC, à 21h
96/98 rue Saint Denis
01 56 83 81 81
À l'image de la statue de Rodin, Fugit Amor est le récit du dernier acte de l'amour, la rupture. Après s'être aimés, deux êtres se déchirent au point de se haïr.

CONCERT

GÉRALD DE PALMAS

Jeudi 5 novembre

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Exclusivité ! En avant-première, le chanteur-guitariste rend visite à l'Avant-Seine avant la sortie de son album en novembre. Toujours portée par ses textes, sa musique navigue entre rock et blues. Initialement prévu le 12 octobre, le concert est déplacé à ce jeudi 5 novembre.



THÉÂTRE

C'ÉTAIT COMMENT DÉJÀ

Les 6, 7 et 8 novembre

● Au théâtre du Peuplier noir, les 6 et 7 à 20h30 et le 8 à 20h30 - 3 avenue Saint-Saëns
01 47 75 94 90
Trois femmes, trois générations qui durant trois jours vont s'affronter, s'amuser et s'aimer...

CONCERT

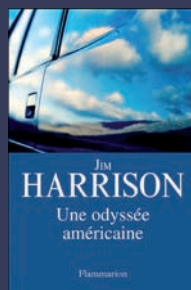
LUZ CASAL

Samedi 7 novembre

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Après Vida Toxica, la chanteuse espagnole nous revient sur scène, accompagnée de cinq musiciens rock, trois cuivres et d'un quatuor à cordes. Au programme : le répertoire mexicain des années 50.

À ÉCOUTER

LE COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÈQUES



Une odyssée américaine

de Jim HARRISON

L'auteur américain préféré des Français, Jim Harrison nous tient en haleine dans son dernier roman. À 60 ans, Cliff perd sa ferme, divorce et décide de traverser les États-Unis au volant de sa vieille voiture pour une « road story ». Laissez-vous imprégner par le souffle épique et les personnages excessifs de cette odyssée !

ET TOUJOURS

AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Exposition : Éclats de Facel : automobile de luxe à Colombes (1940-1964)

Jusqu'à la fin du mois d'octobre, le musée municipal d'Art et d'Histoire vous propose de découvrir quelques facettes de cette prestigieuse société implantée à Colombes et qui y a produit des voitures légendaires durant plus de vingt ans. Miniatures et photos inédites sont à découvrir au musée, du mercredi au samedi de 14h à 18h.

Musée d'Art et d'Histoire. 2 rue Gabriel Péri. 01 47 86 38 85.

Jordan Kpata, le calme athlétique

Sous son air paisible d'adolescent colombien, se cache Jordan Kpata, un grand espoir de la gymnastique française.



Repères

- **2000** : débute à cinq ans la gym au LSOC.
- **2007** : intègre le centre d'entraînement national de Vélizy.
- **2009** : 3^e place au championnat de France.

Le chiffre

- **22** : heures d'entraînement hebdomadaires suivies par Jordan toute l'année.

Sa phrase

« Je préfère ne pas penser que ça pourrait s'arrêter et me concentrer sur le présent ».

« Quand j'ai enfin du temps pour moi, je pense surtout à me reposer », avoue-t-il. Cet été, Jordan a pu prendre un mois de vacances sans gym. Il en a profité pour retourner voir sa grand-mère en Côte d'Ivoire, avant de reprendre dès le mois d'août par un stage franco-allemand à Bourges, suivi d'un stage de remise en forme préalable à sa rentrée officielle.

UNE EXPÉRIENCE PARALLÈLE

Jordan ne semble pas envier pour autant la vie des autres adolescents. Son caractère est tel qu'il ne craint pas l'effort et que rien ne semble lui faire peur. C'est sans doute cette force tranquille qui lui a permis de briller lors des championnats de France, en juin dernier. Au cours de la compétition, « je n'ai ressenti aucune pression particulière » reconnaît-il. Pas même au moment de l'épreuve finale du cheval d'arçon, qui aurait pu lui coûter cher. Lui qui visait une place dans les dix meilleurs n'est pas autrement surpris de monter sur son premier podium national : « Je n'ai pas commis d'erreur », estime-t-il en toute simplicité. Cette sérénité et ce calme se verront en début d'année prochaine sur les écrans de cinéma. Jordan a en effet participé au tournage du film « Signé Dumas », avec Gérard Depardieu et Benoît Poelvoorde. Une expérience que le jeune homme a trouvée « sympa ». Pas de quoi le démonter ni même lui faire perdre la tête.

LES J. O EN LIGNE DE MIRE

Pour cette année, les objectifs de Jordan sont assez simples : il veut avoir son brevet des collèges et « muscler mon programme pour les compétitions à venir ». Rien de tout cela ne l'effraie et ne semble pouvoir l'empêcher d'atteindre son but à moyen terme, qui consiste à rejoindre l'équipe de France, pour pouvoir participer dans quelques années aux championnats du monde ou aux Jeux Olympiques. Jordan sait toutefois que son chemin vers la réussite n'est pas tout tracé, en dépit de ses qualités indéniables. Comme tout sportif de haut niveau, il est conscient qu'une blessure pourrait annihiler ses efforts, comme il l'a déjà vu avec d'autres athlètes qu'il a côtoyés. « Je préfère ne pas penser que ça pourrait s'arrêter et me concentrer sur le présent », concède-t-il. Tranquillement. ■

Lorsque sa sœur l'a amené pour la première fois à un cours de baby-gym au LSOC (Loisirs Sportifs et Olympiques de Colombes), Jordan Kpata avait quatre ou cinq ans. Impressionné ou peut-être encore trop jeune, il était terrorisé. En dépit de ce premier contact raté, Jordan revient cependant très vite à la gym. Ses capacités lui permettent rapidement de passer dans la catégorie poussin. C'est là qu'il va remporter, deux ans plus tard, sa première compétition régionale. Première ligne d'un palmarès qui s'étoffera au fil des ans. Au sein de la section gymnastique du LSOC, les performances de Jordan impressionnent. À l'entrée en sixième, son niveau lui permet d'intégrer le pôle espoir de Vélizy. En compagnie des meil-

leurs gymnastes de la région parisienne, son emploi du temps est aménagé autour de sa passion. « Chaque semaine, je m'entraîne 22 heures, voire 24 heures en période de compétition, explique l'adolescent, ma préparation est aussi bien physique que technique ». La scolarité n'est pas négligée pour autant. Les cours ont lieu le matin et Jordan y côtoie la crème des jeunes sportifs de son âge : « des nageurs, des danseurs... », énumère-t-il.

LA GYM COMME UN SACERDOCE

Il est interne dans ce centre, ne revenant dans sa famille à Colombes que le week-end. Sa vie d'adolescent est réglée autour de la gymnastique.

Pierre de Salabert, l'éducation autrement

Fondateur en 1936 du jardin botanique scolaire de Colombes, actuel Centre Nature, Pierre de Salabert, pédagogue novateur, va donner une nouvelle réalité à l'école en l'ouvrant sur la nature et le monde. Une vocation née sous le Front Populaire que le lieu n'a depuis jamais perdue.



Des enfants du patronage au jardin botanique - Mairie de Colombes (à gauche).
Portrait de Pierre de Salabert (à droite), Collection particulière - Mairie de Colombes.



© Archives Municipales de Colombes

UN JOUR

D'OCTOBRE
À COLOMBES

Le 1^{er} octobre 1896

Avis à la population ! En ce 1^{er} octobre 1896, en l'honneur de la visite à Paris du tsar Nicolas II, il a été décidé que la Mairie de Colombes sera décorée et illuminée, et, de l'avis du conseil, « *considérant que les malheureux de la commune ont droit aussi à leur part de bonheur* », une distribution extraordinaire de repas sera organisée.

L'ACTU

Les livres anciens sortent des rayons



Les archives communales vont bientôt accueillir la collection de livres anciens de la bibliothèque

Prévert qui souhaite développer à terme ses sections contemporaines.

Ce premier fonds, provenant d'une bibliothèque publique de Colombes et d'un legs de Louis Fermé (certains ouvrages datent du XVII^e siècle), aura vocation à nourrir les actions patrimoniales de la ville.

Né à Asnières en 1904 d'une mère institutrice, Pierre de Salabert débute à l'âge de 18 ans comme suppléant. De 1930 à 1963, il exerce à l'école Victor-Hugo, au quartier des Champarons. Sa foi dans son métier s'exprime tout au long de sa carrière : au moment de son départ à la retraite, il évoque dans une lettre les enfants qu'il a « *reçus et initiés au contact des terroirs et des musées* », à l'école des réalités et de la vie. Et c'est bien là la mission qu'il s'est assignée : aider des jeunes issus d'un milieu populaire à forger leur personnalité, former leur jugement et les inciter à l'initiative, afin de leur permettre plus tard d'avoir « *une vie plus agréable dans la société* ».

REFUS DE L'ORDRE ÉTABLI

Dans sa recherche de moyens pour mener à bien ses missions, Pierre de Salabert trouve au début des années 1930 un contexte favorable, à la conjonction d'initiatives publiques et d'expériences pédagogiques novatrices, menant parfois leurs auteurs à la marge de l'institution. Salabert s'inspirera de ce questionnement des méthodes éducatives, faisant

flèche de tout bois. Opposé à la leçon à apprendre passivement, à la copie et aux procédés classiques, il privilégie l'observation et l'expérimentation, qui favorisent la compréhension et l'appropriation des connaissances. À partir des dispositions particulières de ses élèves, ce sont des compétences qu'il s'attache à leur faire développer : à l'instar d'un Célestin Freinet, il met l'accent sur la créativité des enfants, leur faisant réaliser des textes et des dessins, avant de les imprimer avec eux sur la presse de l'école. S'il affirme ne pas avoir dérogé aux prescriptions du ministère, Pierre de Salabert n'a pour autant jamais cessé d'agir avec une fière indépendance, s'attirant la méfiance de certains parents et sans doute aussi de collègues instituteurs.

PREMIÈRES CLASSES VERTES

Parallèlement au travail en classe, Pierre de Salabert crée en 1936 le jardin botanique scolaire de la rue Solferino, qui devient le siège du patronage laïc (structure d'encadrement de la jeunesse en dehors du temps scolaire) qu'il anime le soir, le jeudi, et pendant

les vacances. Pour cette réalisation exceptionnelle, il bénéficie du soutien de la municipalité Bruneau, qui met à sa disposition un terrain et réalise certains aménagements, comme le préau, qui permet à l'instituteur d'y faire classe dès les premiers beaux jours.

SCIENCES ET CULTURE S'INVITENT AU JARDIN

Passionné de botanique, il fait construire pour l'observation de la faune et de la flore aquatiques des bassins, qui existent toujours. Une petite scène accueillait des jeux poétiques et les enfants s'initiaient à la sculpture et à la gravure. Des professionnels et des artistes venaient également donner des conférences ou montrer leur travail. Pour les anciens élèves, Pierre de Salabert et le jardin botanique restent inoubliables ! ■

À lire également : *Du Jardin botanique au Centre Nature, édité par la Direction du Patrimoine historique de Colombes.*
Le Centre Nature accueille les scolaires sur réservation tout au long de l'année.
Renseignements : 01 47 80 35 87.

Dimanche 4 octobre
Pharmacie AMZALLAG-BENDENOUN
28 rue Saint-Denis
01 42 42 32 77

Dimanche 11 octobre
Pharmacie DOASSANS
15 place du Général Leclerc
01 42 42 06 20

Dimanche 18 octobre
Pharmacie DAVID
71 rue Gabriel Péri
01 47 81 16 90

Dimanche 25 octobre
Pharmacie DRIGHES
67 avenue Henri Barbusse
01 42 42 64 16

Dimanche 1^{er} novembre
Pharmacie COHEN
53 rue du Bournard
01 42 42 09 09

Liste fournie par l'association
des pharmaciens de Colombes.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se déroulera le jeudi 22 octobre, à 19h30 à l'hôtel de ville.

HÔTEL DE VILLE

Place de la République
Tél. : 01 47 60 80 00 - Fax : 01 47 60 80 85
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
sans interruption et le samedi de 9h à 12h
Accès bus : 304, 166, 167, 367, 378, 566
Colomb'bus (366).
Parking public. Entrée rue de la Liberté.

ERRATUM

Dans l'article paru le mois dernier sur l'Opah (p.18 et 19), le numéro de téléphone du service de l'Habitat est erroné, il s'agit en fait du 01 47 60 43 67. Celui du Théâtre du Peuplier noir p. 15 est également faux. Contact au 01 47 75 94 90. Dans « Sortir à Colombes », l'exposition de Caroline Balatre est à découvrir au café de l'Esperluette, 36 rue des Vallées et non au musée comme indiqué. Avec toutes nos excuses.

LE MAIRE DANS LES QUARTIERS

Mardi 13 octobre à 17h30 Zac Bellevue-Dunant au 80-88 rue Dunant et 205-209 rue de Bellevue.
Mardi 20 octobre à 17h30 rue Lavoisier, au début de la rue Moslard et rue Gabriel Péri, à hauteur du groupe scolaire Henri Martin.
Consultez l'ensemble des visites du maire sur le site Internet : www.colombes.fr

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vos élus sont à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville. Vous souhaitez échanger ou faire part de vos remarques concernant la vie de la cité... Rendez-vous les samedis et dimanches de 10h à 12h30 dans les chalets municipaux. Chaque demande est adressée dès le lundi suivant aux services municipaux concernés.

URGENCES

Pompiers	18
Police secours	17
Urgences médicales	15
Commissariat	01 56 05 80 20
Police municipale	01 47 60 41 48
Centre anti-poison	01 40 37 04 04
Urgences dentaires (jours fériés)	01 47 78 78 34
Urgences vétérinaires	01 43 96 23 23
S.O.S. médecins	01 47 07 77 77
EDF-Dépannage 24 h/24	0810 333 192
GDF-Dépannage 24 h/24	0810 433 192
Eau et force 24 h/24	0810 878 878
S.O.S. propreté n° vert	0800 47 60 00
S.O.S. cadre de vie n° vert	0805 11 93 94
Femmes victimes de violence 92	01 47 91 48 44
Bureau d'aide aux victimes	01 46 49 78 45
Écoute enfance 92	0800 009 292
SOS femmes battues	39 19
Drogue info service n° vert	0800 231 313
Accueil sans abri n° vert	0800 306 306 ou 115
Vous cherchez un médecin de garde	
téléphonez au commissariat de Colombes...	
	01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) :
01 47 60 81 21 - 549 rue Gabriel Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Centre Municipal de santé
01 42 42 41 48 - 267 bis rue des Gros Grès. Consultations de médecine générale et spécialisée : radiologie, service dentaire. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.
Service prévention santé
01 47 60 80 26 - 549 rue Gabriel-Péri. ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.
Hôpital Louis Mourier
178 rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

« Ma déchèterie mobile » disponible de 13h à 18h.
- **le lundi**, rue Irène et Frédéric Joliot-Curie,
- **le mercredi**, angle Gambetta Ménelotte,
Ou contactez les encombrants au 0 800 476 000.
Les encombrants doivent être sortis au plus tôt la veille du rendez-vous après 21h et déposés devant l'habitation.

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous
MAIRE

Philippe SARRE01 47 60 82 78
ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBRY01 47 60 82 33
1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.
Michèle FRITSCH01 47 60 43 61
Affaires scolaires, restauration.
Déléguee des quartiers Nord-Est.
Patrick CHAIMOVITCH01 47 60 82 69
Urbanisme et aménagement.
Michèle ETCHEBERRY01 47 60 82 57
Affaires sanitaires, sociales et handicap.
Bernard DESTREM01 47 60 43 61
Travaux, voirie et bâtiments.
Zineb AKHARRAZ01 47 60 82 55
Petite enfance.
Bernard DANILO01 70 72 18 85
Personnel et Affaires générales.
Véronique MONGE01 70 72 18 70
Habitat et logement.
Alexis BACHELAY01 47 60 82 57
Développement durable, transports et stationnement.
Catherine BERNARD01 47 60 82 69
Environnement et maîtrise des énergies.
Édouard PHANOR01 70 72 18 67
Jeunesse et nouvelles technologies.
Évelyne BOUCHOUICHA01 47 60 43 61
Enfance, centres de loisirs et de vacances.
Kamel BOUHALOUFA01 47 60 82 55
Sport. délégué des quartiers Nord-Ouest.
Martine ANTOGNAZZA01 47 60 82 57
Politique de la ville emploi et insertion.
Dominique FRAGER01 47 60 82 69
Culture et Patrimoine.
Chantal BARTHÉLEMY-RUIZ01 47 60 82 55
Vie associative, jumelage et anciens combattants. Déléguée des quartiers Sud.
Aïssa BEN BRAHAM01 47 60 43 61
Démocratie locale, vie des quartiers et citoyenneté.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARLIAC01 47 60 43 61
Concertation avec les habitants.
Noël ARCEDIANO01 70 72 18 85
Communication et événementiel.
Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS01 47 60 82 57
Sécurité routière.
Viviane LE GUENNEC01 70 72 18 85
Affaires générales.
Philippe LE PREVOST01 70 72 18 85
Commerce et artisanat.
Yahia BOUCHOUICHA01 47 60 43 61
Logement et gestion de proximité.
Philippe PATTIER01 47 60 82 55
Sport scolaire.
Michelle MACÉ01 47 60 43 61
Handicap.
Catherine LAIGLE01 47 60 43 61
Réussite éducative et Coup de pouce.
Yaye Amy DIOP01 70 72 18 70
Logement des personnes défavorisées.
Élizabeth CHOQUET01 70 72 18 67
Restauration.
Kamel ESSAIED01 70 72 18 67
Nouvelles technologies.
Patricia PACARY01 47 60 43 61
Centres de vacances.
Habib BENBELAID01 47 60 82 33
Voirie
Frédéric-Farid SARKIS01 47 60 82 69
Économie sociale et solidaire.
Nora DJEBBARI01 70 72 18 67
Jeunesse.
Julien GAUTIER01 70 72 18 85
Prévention et sécurité.
Christelle VÉTIZOUT01 47 60 82 57
Démocratie locale – Gestion urbaine de proximité.
Claire GAGNIERE01 47 60 82 69
Cadre de vie.
Salem BELGOURCH01 47 60 82 55
Jumelage et coopération décentralisée.

Anniversaire des centenaires

Aux habitants de Colombes et aux établissements recevant des personnes âgées, si dans votre famille ou votre voisinage, vous avez la chance de connaître une personne qui fêterait son centenaire en 2009, contactez en mairie le service Événementiel au 01 47 60 81 44. La municipalité pourra organiser une manifestation amicale pour marquer cet anniversaire.

Le top des prénoms de ces 12 derniers mois à Colombes

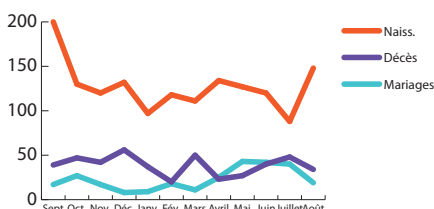
Garçons

1. Adam
2. Gabriel
3. Mohamed
4. Amine
5. Maxime
6. Yanis
7. Rayan
8. Raphaël
9. Théo
10. Ayoub

Filles

1. Inès
2. Lina
3. Sarah
4. Chloé
5. Yasmine
6. Jade
7. Emma
8. Maïssa
9. Anaïs
10. Camille

LA DÉMOGRAPHIE DEPUIS SEPTEMBRE 2008



MAIRES DE PROXIMITÉ

Lieux de permanence offrant de nombreux services, les quatre mairies de proximité de Colombes vous permettent de réaliser, juste à côté de chez vous, vos démarches administratives, que ce soit dans le domaine du social, de l'enfance, du logement, ou des demandes de cartes d'identité. À noter que les mairies Wiener et Fossés-Jean peuvent réaliser des passeports biométriques. Celles-ci sont ouvertes le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Adresses mairies de proximité :

- Aragon, 20 place Aragon. 01 41 19 49 80
- Europe, 34 avenue de l'Europe. 01 41 19 43 70
- Fossés-Jean/Stade, 107 avenue de Stalingrad. 01 41 19 48 70
- Wiener, 19 rue Wiener. 01 41 19 49 60

REPÈRES

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Marguerite ABELA, Achille ABIDINE, Amine ABOULKADI, Manel ADMINI, Gabriel AKOURI, Tesnim ALOUI, Malia ALZIRE, Yamna AMZIAN, Mayssa ARBIB, Yasmine ASSOUANE, Aziz AZMANI, Rùmane BAH, Ethan BAHRI, Weronika BARANSKI, Kylian BARDOU, Eden BAYONNE, Julia BECK, Ilyes BENAZZA, Maïssa BENHEBRI, Abbygaëlle BIGNON, Chana BLANCHARD-CHE-REMONT, Victoire BLANC-MÉNEZ, Luce CANARD, Havva CANDIR, Selena CARNEIRO-GATE-BLED, Manel CHAFFAR, Ilyes CHAIB, Clément CHARNAUD-VIEL, Lina CHERITI, Charly CLAUDE, Jade COUTIER, Baptiste DANZE, Kellycia DAVID, Julien DEGÉE, Thomas DEGÉE, Silly DIABIRA, Marie DIOUF, Nazim DJEGHALI, Mohamed DJERBOUB, Yvan DJOUOKEP, Emilie DOAN VAN, Karelle DODDE, Lylou DUMOULIN, Louis DUSCH, Miryam EL ASERY, Ismaël EL GOUMI, Johanna ELIZABETH-CARDOT, Mathias FABIEN, Keryan FAGE, Sarah GATERSI, Maeva GOMES, Emilien GRATEAU, Flore GRATEAU, Juliette GUICHARD, Mohamed HAMDANI, Zohra KACET, Kabisha KAMALARAJAN, Mohamed KERDOUGHELI, Sarah KOURDOURLI, Jenna LaiB, Hugo LANGE, Ethan-Julian LAQUEILLE, Badis LEGHMARA, Cédric LINS DOS SANTOS, Cleyton MABENGA TAWE, Romane MARTIN, Layna MINTÉ, Bénédicte MONDO, Moustapha MORSLAOUI, Noé MOULET, Emma NAVE, Floriane NGASSA, Bénédicte OKOUNA, Zoé ONWUBUFOR, Amine OTMANE, Issa OUAHNI, Nadire OURAHOU, Thusaraka PIRATHEEPAN, Assya POIRET, Luka PYSZ, Milan RAULT, Dana RAZKALLAH, Clara RODRIGUES-MACHADO, Victoire ROGER, Anaïs SAADI, Lilia SAÏDANI, Amine SALLAT, Maïlane SANCHO, Mehdi SANKHARÉ, Camille SCHMITT, Shellssy-Naylice SEUTIO TIMO, Elise SIMINSKI, Guelassou TAHOUE, Elina TALBI-HAMDAOUI, Aude TAPE, Hayyane TCHOHAN, Nathan TEDJIOGNY, Sarah TERRAS, Bilal TRAORE, Jeanne VERSTRAETEN, Djenna WEIGEL-BOUKRIF, Chloé WOUÉ, Aïssa YAHIAI, Jade YURDUSEV.

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos vœux de bonheur à...

Arnaud BERETTI et Mai Hân DIEP, Mustapha ERAHALI et Stéphanie GLORIAN, Franck KOCOYNY et Frédérique FUAN, Thibault MARTIN et Marie DEGENNE, Benjamin MARVIE et Olga BOUKRÉIEVA, Braïma MENDES et Mariama FICU, Xavier MONTEL et Marielle CLAUS, Habib NASRI et Lydia BENABBES, Francis NOUNGA NKAMWA et Gisèle NYA DJONGO, Alex SAUTRON et Sabrina GUILAUD, Gilles TCHATAT et Doryssemma BONGO-MPOMBO, Atmane TOUAT et Katja RIFELJ.

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la ville présente ses condoléances aux familles de...

Françoise ANDRÉ ép. BOULEY, Abdoulaye BALDÉ, Etienne BALTUS, Jean-Pierre BEDOIN, Marie-Claude BEVIÈRE ép. GENOUD, Camille BOURLIER ép. LENTZ, Louis BOUYER, Blanche COCHARD ép. VULLIERME, Andréa CUNY ép. EYEN, Andrée CURY ép. RUFFAUX, Joseph DAHAN, Jean DUBOIS, Ginette DUBOIS ép. TANGUY, Andrée ECOMARD ép. CANAUX, Claude FOREST, Germaine GILLET ép. PERROT, Marie GIULY ép. ROBERT, Carl HALMA, Joëlle HAUT-MARTIN, Madeleine HOMMET ép. NIEL, Augustine JOSSE ép. FONTAINE, Odile LEVY ép. RENAUD, Nathan MAFUTALA, Jeanne MONTOIS ép. LE GALL, Berthe NOËL ép. BLAIZOT, Pascal PACHININE, Lucienne PANDOR ép. ANTOINE-dit-POLI, Valérie PENNY ép. MALZARD, Enisa PERAZIC, Delphine PETTER ép. FRANCO, Monique PILLONS ép. DARBIER, Jeannette RAZANADRASOA ép. BRETONNIÈRE, Jacques SACRÉ, André TRASSARD, François-Emmanuel TREICH.

LE CHIFFRE DU MOIS

800

C'est le nombre moyen de consultations par jour qu'enregistre en 2009 le site Internet de la ville de Colombes. Les pages les plus visitées sont celles consacrées aux élus avec une moyenne de 140 consultations par jour, aux démarches administratives (117) et aux offres d'emploi (109). Retrouvez toutes ces rubriques mais aussi les infos pratiques, l'actualité de la commune, le conseil municipal en vidéo et l'ensemble des services municipaux sur www.colombes.fr.